

PÉTROLE
**Le Brent à plus
de 74,4 dollars**

P 16

SONELGAZ

Vers le raccordement de 10 000 exploitations agricoles en 2025

Le groupe Sonelgaz poursuit son engagement en faveur du développement agricole en Algérie avec un ambitieux programme d'électrification. En 2025, 10 000 exploitations agricoles seront raccordées au réseau électrique, contribuant ainsi à renforcer la sécurité alimentaire et à améliorer la productivité du secteur. P 3



PERMANENCE DE L'AÏD
**Forte adhésion des
commerçants**

La célébration de l'Aïd El-Fitr a été marquée par la continuité des services et un approvisionnement constant en produits de première nécessité, grâce à la large participation des commerçants et des opérateurs économiques au programme de permanence mis en place par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché.

P 2

VIA LES BANQUES ET LES
CHAMBRES DE COMMERCE
**L'AIF entend
vulgariser le capital-
investissement**

La recherche de financement est devenue un enjeu stratégique pour le développement des entreprises. Les PME/PMI rencontrent des difficultés d'accès aux crédits bancaires, freinant ainsi leur expansion. Le capital-investissement se présente comme une alternative efficace, jouant un rôle d'intermédiaire financier et favorisant le passage d'un modèle basé sur l'endettement à une économie de fonds propres, essentielle au financement des investissements immatériels.

P 3

PRÈS DE 13 000 PROJETS
D'INVESTISSEMENT
ENREGISTRÉS À L'AAPI
**Vers la création
de plus de 316 000
emplois**



L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, jusqu'au 1^{er} mars, près de 13 000 projets déclarés, représentant un investissement total avoisinant les 5 776 milliards de dinars (DA). Ces projets devraient générer plus de 316 000 emplois, selon des données communiquées par l'APS.

P 5

COMMERCE

**Les conditions de présentation
des fruits et légumes frais
fixées** P 3

STABILISATION DES PRIX ET ABONDANCE
SUR LE MARCHÉ

**L'ONILEV déploie son stock
de pommes de terre** P 5

27^E SALON INTERNATIONAL
DE LA SANTÉ

**Près de 200 exposants
attendus à Oran** P 5

ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEURUn concours
d'idées pour
repenser
l'esplanade
centrale de
l'université
Constantine 3

Un premier concours d'idées visant à repenser l'esplanade centrale de l'université Salah Boubnider Constantine 3 vient d'être lancé par cet établissement d'enseignement supérieur, a indiqué, le recteur, Pr. Chabane Baitiche. Le concours placé sous le slogan "innove dans ton université" a été ouvert pour les étudiants, les enseignants et le personnel de l'administration ainsi que pour les écoles supérieures abritées par cette université qui pourront participer de manière individuelle ou dans le cadre de groupes, a souligné le recteur. L'initiative qui s'inscrit dans le cadre des démarches en cours pour passer vers une université de 4ème génération constitue une "opportunité", notamment pour les étudiants qui auront à contribuer à la conception d'un espace commun répondant aux normes de modernité, a indiqué la même source. Le concours dont la candidature devra être clôturée le 5 avril vise à faire de l'esplanade centrale, un espace plus attractif pour une meilleure qualité de vie à l'intérieur de l'université, a indiqué la même source précisant qu'il s'agit d'une compétition qui devra donner lieu à de nouvelles idées et visions réalisables sur le terrain. Les lauréats de ce concours seront connus le 16 avril à l'occasion de la célébration de "Youm El lllm", a-t-on indiqué.

PERMANENCE DE L'AÏD

Forte adhésion des commerçants
et opérateurs économiques

La célébration de l'Aïd El-Fitr a été marquée par la continuité des services et un approvisionnement constant en produits de première nécessité, grâce à la large participation des commerçants et des opérateurs économiques au programme de permanence mis en place par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national.

Par Mourad A.

Selon un communiqué du ministère, pas moins de 54 148 commerçants ont assuré la permanence durant le premier jour de l'Aïd, permettant ainsi aux citoyens d'accéder aux denrées alimentaires et aux services essentiels. Cette mobilisation a été jugée "très satisfaisante" par les autorités, qui y voient un signe d'engagement croissant des professionnels du secteur envers le service public. Sur les 54 173 commerçants réquisitionnés, seuls 25 n'ont pas respecté l'obligation de permanence, un chiffre marginal qui témoigne du sérieux des acteurs économiques. La deuxième journée de l'Aïd a également enregistré une forte participation, avec 54 154 commerçants maintenant leurs activités. Quelques infractions ont cependant été signalées, notamment dans certaines localités de M'sila, Batna et Bordj Bou Arreridj, où des contrôles ont été effectués par les équipes d'inspection du ministère pour appliquer les mesures réglementaires en vigueur contre les contrevenants. L'application numérique "Mourafik Com" a joué un rôle clé dans l'organisation et le suivi de ce programme. Elle a facilité la localisation des commerces ouverts par les citoyens et a permis aux autorités de recueillir des signalements concernant d'éventuels manquements. Les statistiques révèlent que 98 % des utilisateurs ont utilisé l'application pour rechercher des commerçants de permanence, tandis que les signalements pour non-respect du programme n'ont représenté que 2 % des consultations. Cette digitalisation du suivi renforce la transparence et l'efficacité du dispositif, tout en améliorant l'accès aux services de proximité. De son côté, l'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a salué l'engagement des commerçants et artisans ayant contribué à la réussite de ce programme.



Outre les commerces de première nécessité tels que les boulangeries, boucheries et épiceries, de nombreux établissements non-inscrits sur la liste officielle ont également ouvert leurs portes de manière spontanée, illustrant ainsi un esprit de solidarité et de responsabilité. Cette initiative témoigne d'une prise de conscience croissante quant à l'importance de maintenir un service continu, même durant les fêtes, garantissant ainsi un confort accru pour les citoyens. Le secteur du transport terrestre a également suivi cette dynamique, avec un renforcement des services de taxis et de bus pour assurer la mobilité des citoyens durant ces journées festives. Cette mobilisation a permis de garantir la fluidité des déplacements, notamment dans les grandes agglomérations et les zones périphériques, où la demande en transport est particulièrement forte pendant l'Aïd. Fort de ce succès, le ministère du Commerce a renouvelé son appel à l'ensemble des commerçants pour qu'ils reprennent leurs activités normales à la fin du congé de l'Aïd, assurant ainsi un retour fluide à la normale

pour les consommateurs. Le respect du programme de permanence semble désormais s'ancrer progressivement dans le paysage économique national, facilitant la vie des citoyens et assurant la continuité des services pendant les fêtes et autres périodes de congés. Cette réussite repose sur une synergie entre les pouvoirs publics, les commerçants et les citoyens, contribuant ainsi à la consolidation d'un système économique plus stable et réactif. Enfin, cette expérience souligne l'importance des nouvelles technologies dans la gestion et le suivi des services économiques. Le succès de "Mourafik Com" ouvre la voie à une numérisation accrue des services de régulation et de contrôle du commerce. Une telle initiative pourrait être étendue à d'autres secteurs, facilitant l'interaction entre l'administration, les commerçants et les consommateurs. L'objectif à long terme serait d'assurer une meilleure traçabilité des engagements pris par les opérateurs économiques et d'améliorer l'accessibilité aux services essentiels, en toutes circonstances.

CONCOURS NATIONAL DE COMPOSITION ÉPISTOLAIRE POUR ENFANTS

Prorogation des délais de participation au 8 avril prochain

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé la prorogation des délais de réception des lettres des candidats participant au Concours national de composition épistolaire pour enfants de cette année, jusqu'au 8 avril prochain, indique un communiqué du ministère. Cette prorogation intervient suite à "l'important engouement relevé chez nos enfants scolarisés au niveau des établissements éducatifs et ceux des centres et établisse-

ments d'éducation et d'enseignement spécialisés, pour participer au Concours national de composition épistolaire pour enfants édition 2025, et au grand intérêt qu'ils ont manifesté pour le thème de cette édition intitulé "Imagine que tu es l'océan. Ecris une lettre à une personne pour lui expliquer pourquoi et comment elle devrait prendre soin de toi+", lit-on dans le communiqué. Lancé en février dernier, ce concours traite du thème de la

conservation et de l'exploitation durable des océans dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en prélude à la participation de l'Algérie à la 54e édition du Concours international de composition épistolaire. Organisé par le ministère de la Poste et des Télécommunications et Algérie Poste, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, le ministère

de l'Environnement et de la Qualité de la vie et l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), ce concours est ouvert aux enfants âgés de 9 à 15 ans. Les candidats à ce concours doivent rédiger une lettre manuscrite en arabe, tamazight ou anglais. Ils devaient déposer leurs lettres au niveau des établissements éducatifs (publics ou privés) ou des bureaux de poste, avant le 31 mars 2025. Ce délai a été prolongé

jusqu'au 8 avril prochain. La sélection des lettres se fera en trois étapes : d'abord au niveau de la wilaya, puis au niveau régional et enfin national. La meilleure lettre choisie au niveau national sera envoyée au bureau de l'Union postale universelle (UPU) en vue de représenter l'Algérie au Concours international de composition épistolaire avant le 5 mai 2025, tandis que l'annonce des lauréats au niveau national est prévue début mai prochain.

Quotidien économique

Les Enjeux EcoÉdité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554Gérant
Belmihoub
AbdelazizDirecteur de
publication
Radji ZahirSiège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.comccb : BDL 005
001700000003889 09Impression
Centre : SIADistribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SONELGAZ

Vers le raccordement de 10 000 exploitations agricoles en 2025

Le groupe Sonelgaz poursuit son engagement en faveur du développement agricole en Algérie avec un ambitieux programme de raccordement électrique. En 2025, 10 000 exploitations agricoles bénéficieront d'un accès au réseau, contribuant ainsi à renforcer la sécurité alimentaire et à améliorer la productivité du secteur.

Par Mourad A.

Depuis le lancement de ce programme en 2020, près de 78 000 exploitations ont déjà été raccordées, un bilan qui témoigne des efforts soutenus de Sonelgaz. Selon son porte-parole, Khalil Hedna, l'initiative progresse à un rythme rapide. Entre janvier et février 2025, 1 362 exploitations ont été connectées, illustrant l'efficacité organisationnelle et l'engagement des équipes de l'entreprise. « L'objectif est de garantir aux agriculteurs une alimentation électrique fiable, indispensable pour l'irrigation, la conservation des produits et l'automatisation des processus agricoles », a-t-il déclaré. Le raccordement repose sur une étroite coordination entre les services agricoles des wilayas et Sonelgaz. Les exploitations à raccorder sont d'abord identifiées par les autorités locales, avant que Sonelgaz ne réalise les études techniques et les

travaux nécessaires, notamment l'installation de lignes électriques et de transformateurs. L'un des points forts de ce programme est la flexibilité financière offerte aux agriculteurs. Contrairement aux pratiques habituelles, ceux-ci ne sont pas tenus de régler immédiatement les frais de raccordement, mais peuvent opter pour un paiement échelonné sur plusieurs mois, facilitant ainsi l'extension ou la création de leurs activités agricoles. « Cette solution leur permet d'investir sereinement sans supporter de lourdes contraintes financières », a précisé M. Hedna. Pour assurer la réussite de cette initiative, chaque direction locale de Sonelgaz dispose d'un service spécialisé dirigé par un ingénieur, en charge du raccordement des zones isolées, des zones industrielles et des exploitations agricoles. L'électrification des exploitations s'inscrit dans un cadre plus large de soutien à l'investissement et à la croissance économique.

En plus des exploitations agricoles, Sonelgaz a raccordé 36 zones d'activités au réseau électrique et 26 zones au gaz, contribuant ainsi à dynamiser l'économie nationale. « Ces actions font partie de la stratégie globale de l'État pour favoriser l'investissement et diversifier l'économie du pays », a ajouté le porte-parole. Outre ce programme, Sonelgaz mène d'autres projets innovants. En 2023, le groupe a terminé l'installation de 1 000 bornes de recharge pour véhicules électriques dans des stations multi-services. Ces bornes connaissent un fort succès, avec près de 10 000 recharges enregistrées à Alger depuis leur mise en service. Par ailleurs, Sonelgaz poursuit son programme d'installation de détecteurs de monoxyde de carbone (CO) dans les foyers. Sur instruction du président de la République, cette initiative a permis l'installation gratuite de plus de 12 millions de détecteurs, avec une première phase achevée en 2024 couvrant 21 wilayas des

Hauts-Plateaux. L'objectif est d'atteindre 22 millions de détecteurs installés d'ici fin 2025, afin de renforcer la sécurité domestique. « La prévention des accidents liés au monoxyde de carbone reste une priorité. Nous intensifions également nos campagnes de sensibilisation pour informer la population sur l'importance de ces dispositifs », a insisté M. Hedna. Enfin, Sonelgaz ne se limite pas au marché intérieur. En 2024, l'entreprise a enregistré un record d'exportations, dépassant les 268 millions d'euros. Le groupe prévoit désormais d'élargir son empreinte internationale, en ciblant de nouveaux marchés énergétiques, notamment en Libye et en Afrique de l'Ouest. Des études sont en cours pour évaluer les opportunités d'exportation d'énergie vers ces régions, conformément à la stratégie des autorités algériennes visant à renforcer la présence économique du pays sur le continent.

VIA LES BANQUES ET LES CHAMBRES DE COMMERCE

L'AIF entend vulgariser le capital-investissement

Par Réda Hadi

La recherche de financement est devenue un enjeu stratégique pour le développement de l'entreprise. Les difficultés pour les PME/PMI d'accéder aux crédits bancaires et les concours sont devenues difficiles à obtenir et ont été un handicap pour leur développement. L'alternative est apportée par le capital investissement qui assure le rôle d'intermédiaire financier et qui peut favoriser la substitution de l'économie d'endettement à l'économie de fonds propres nécessaire au financement des investissements incorporels. Forte de ce postulat, l'AIF entend vulgariser le capital-investissement via les banques et les chambres de commerce. C'est dans cette optique que l'AIF compte se déployer sur le territoire national en s'appuyant sur le réseau de deux grandes banques publiques et les chambres de com-

merce, afin de faire connaître ce Fonds et vulgariser le capital-investissement comme mode de financement alternatif destiné aux PME, à travers des prises de participation, a indiqué son directeur général M. Merouane Aliane. Pour lui il s'agit de mettre à contribution les réseaux de nos banques actionnaires de l'AIF, à savoir la BNA et la BEA, qui cumulent plus de 300 agences réparties sur les 58 wilayas du pays, car les équipes commerciales de leurs agences seront un lien pour atteindre leurs clients et qui pourront ainsi proposer nos argumentaires, d'autant que le capital-investissement est le plus souvent complémentaire au crédit bancaire. Exercé en Algérie par cinq sociétés publiques dont l'AIF, le capital-investissement est l'un des modes alternatifs au financement bancaire d'entreprises. Il prend la forme d'une entrée dans le capital de l'entreprise cible (une

PME), via un achat de parts sociales, induisant une augmentation du capital social de cette entreprise. Dans le cadre du partenariat entre l'AIF et une PME, indique-t-il, le Fonds devient actionnaire pour une durée allant de 5 à 7 ans, soulignant que parmi les avantages du capital-investissement pour les PME algériennes est "le fait que ce type de financement ne requiert pas de garantie quelconque du promoteur. L'AIF a pour mission principale de soutenir les investisseurs dans leurs démarches de création, de développement et d'expansion de leurs entreprises, avec pour buts de soutenir les entreprises locales en encourageant la croissance des PME et des startups et favoriser le développement de secteurs stratégiques en Algérie. Et cela s'inscrit dans la démarche des pouvoirs publics tendant à promouvoir l'investissement dans des entreprises innovantes et à fort po-

tentiel, contribuant ainsi à la diversification de l'économie nationale. Ce responsable a surtout affirmé que le caractère familial de certaines entreprises peut susciter de la réticence à l'égard de ce type de financement, un fait qui exige de l'AIF de faire valoir les avantages du capital-investissement. Parmi ces atouts, explique-t-il, l'absence de garanties souvent exigées par les banques sous forme d'hypothèques ou de cautions personnelles, le renforcement des fonds propres de la PME après l'entrée du Fonds apporte aussi à l'entreprise une expertise et un accompagnement stratégique. Des partenariats prospectés dans plusieurs wilayas Parallèlement au renforcement récent de sa ressource humaine pour répondre plus efficacement aux sollicitations des investisseurs, l'AIF envisage de mettre à contribution les chambres de commerces régionales

pour s'approcher des PME dans les différentes wilayas pour vulgariser le capital-investissement, a fait savoir son directeur général. Pour lui, les chambres de commerce permettent d'expliquer les mécanismes, de rencontrer les investisseurs, et in fine, les convaincre de s'associer avec l'agence D'ailleurs, l'AIF travaille sur des projets d'entrée en capital de plusieurs entreprises, précisant que des inspections sont en cours dans plusieurs wilayas comme Sétif, Bechar, AIN DEFLA. S'agissant des secteurs que la société considère comme prioritaires à l'accompagnement, il a affirmé que ce sont surtout la santé, l'agro-industrie et les énergies renouvelables, relevant que la démarche de l'AIF doit être corrélée avec la volonté des pouvoirs publics d'accroître la production nationale mais aussi l'exportation.

COMMERCE

Les conditions de présentation des fruits et légumes frais fixées par arrêté interministériel

Un arrêté interministériel fixant les spécifications et les conditions de présentation des fruits et légumes frais destinés à la consommation humaine, a été publié au dernier Journal Officiel (N21). L'arrêté, signé entre les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et de l'intérieur, stipule que les fruits et légumes frais mis à la consommation doivent satisfaire aux exigences qualitatives minimales, entre autres, entiers, propres, pratiquement exempts de toute matière étrangère visible, sains, exempts de maladies et de toute pourriture ou altérations interne ou externe telles qu'elles les rendraient impropres à la consommation. Il exige également que les fruits et légumes frais doivent être suffisamment développés et doivent présenter une maturité suffisante et ne doivent pas être trop mûrs et supportent le transport et la manutention et d'arriver au lieu de destination dans des conditions satisfaisantes.

Les fruits et légumes frais doivent être exempts de tous corps étrangers, notamment la terre, les pierres, les débris de végétaux ainsi que les tiges et les feuilles non consommables, sous réserve des usages particuliers à la présentation traditionnelle de certains produits. Les dispositions de l'arrêté excluent de son champ d'application les fruits et légumes frais destinés à la transformation industrielle, et ceux destinés aux centres de triage, d'entreposage ou aux centres de conditionnement en vue de les mettre en conformité aux dispositions fixées. Selon le même arrêté, le trempage et le mouillage des fruits et des légumes frais ne sont pas tolérés sauf s'ils sont pratiqués strictement dans le but d'assurer aux produits concernés un bon état de propreté et de fraîcheur. Le document souligne, par ailleurs, que lorsque les circonstances l'exigent, et sur la base d'un calendrier fixé annuellement par

les services relevant du ministère chargé de l'agriculture, les dates de début de récolte et éventuellement, les caractéristiques minimales de maturité de fruits et légumes de certaines espèces peuvent être modifiées en fonction des spécificités de la région, de la variété et de dates de semis par arrêté du wali, sur proposition de la direction des Services agricoles et de la direction du Commerce de la wilaya concernée. A toutes les étapes du processus de mise à la consommation des fruits et légumes frais, le fardage n'est pas toléré, est-il souligné. L'arrêté précise qu'il n'est pas tolérée la mise à la consommation des fruits et légumes frais qui ont fait l'objet de traitements phytosanitaires au moyen de substances non autorisées, ou intervenus en violation des règles fixées pour l'emploi de ces substances, que ces traitements aient été appliqués directement sur les produits eux-mêmes ou sur les végétaux qui les portent, de traitements au moyen de substances non autorisées, notamment pour la

désinsectisation, la désinfection ou la protection contre les altérations ainsi que pour la coloration artificielle. Les fruits et légumes frais mis à la consommation ne doivent contenir aucune substance ou produit d'origine chimique, minérale ou organique. Ils doivent être constamment à l'abri de toute cause de pollution ou de contamination ou de toute cause susceptible d'altérer la qualité du produit, souligne l'arrêté. Aussi, leur conditionnement, manutention et transport doivent se faire dans les conditions d'hygiène, de façon à prévenir toute dépréciation des produits. L'arrêté interministériel précise également que les emballages doivent posséder les caractéristiques de qualité, d'hygiène, de ventilation et de résistance permettant de garantir de bonnes conditions de manutention, d'expédition et de conservation des fruits et légumes frais. Les colis ou les lots, si le produit est en vrac, doivent être exempts de toute matière et odeur étrangères.

UNE DÉCISION SERA ANNONCÉE
«AVANT LA FIN DU MOIS D’AVRIL»

L’UE ripostera aux
nouveaux droits de
douane américains

«Une décision européenne devrait être annoncée avant la fin du mois d’avril, de façon concordante, unie et forte par l’Union européenne», a déclaré la porte-parole du gouvernement français Sophie Primas. L’Union européenne ripostera aux nouveaux droits de douane, que doivent annoncer les États-Unis dans la soirée, «avant la fin du mois d’avril», a indiqué ce mercredi 2 avril la porte-parole du gouvernement français Sophie Primas. «Il y aura deux ripostes. La première, qui aura lieu mi-avril, est une riposte aux droits de douane déjà décidés sur l’acier et l’aluminium (...) Ensuite, il va y avoir une étude précise, secteur d’activité par secteur d’activité, et une décision européenne devrait être annoncée avant la fin du mois d’avril, de façon concordante, unie et forte par l’Union européenne», a-t-elle déclaré à l’issue du Conseil des ministres.

CHINE

Fusion annoncée entre deux
géants de l’automobile

Les constructeurs étatiques Dongfeng Motor et Changan Automobile ont entrepris des «discussions avancées» pour fusionner, rapporte le New York Times. La nouvelle entité aurait un volume de production supérieur à General Motors. Deux des plus gros constructeurs automobiles étatiques chinois sont en «discussions avancées» pour fusionner, a rapporté mercredi le New York Times, à l’heure où Pékin pousse ces géants du secteur à être moins dépendants de partenaires étrangers et à innover dans l’électrique. Selon le quotidien américain, qui cite des sources proches du dossier, «Dongfeng Motor et Changan Automobile ont mené des discussions approfondies sur les modalités d’un rapprochement et ont informé leurs partenaires étrangers» ayant des coentreprises avec eux. Selon les chiffres de Bloomberg, Changan affiche une valorisation boursière d’environ 15,4 milliards de dollars et Dongfeng de 4,9 milliards de dollars.

COMMERCE/CONSTANTINE

Saisie de plus de 18 tonnes de
produits alimentaires avariés durant
le Ramadhan

Une quantité de produits alimentaires avariés et non conformes, estimée à 18,77 tonnes, a été saisie dans la wilaya de Constantine, durant le mois de Ramadhan, a déclaré mardi à l’APS, le directeur du commerce, Sid Ali Merdas. Cette quantité a connu une hausse évaluée à 10 %, par rapport à celle retirée du marché durant la même période de l’année dernière, atteignant 16,95 %, a révélé le même responsable, précisant que ce résultat, jugé "positif" est du à l’intensification des opérations de contrôle effectuées tout au long du mois sacré, visant la protection de la santé du consommateur et la lutte contre les pratiques commerciales illicites. Pas moins de 21.302 interventions ont été effectuées durant ce mois sacré, ayant entraîné l’élaboration de 951 procès-

verbaux (PV) et l’établissement de 952 infractions, a –t-il précisé, notant que les principales contraventions concernent le manque d’affichage des prix et d’hygiène, défaut d’étiquetage, absence d’autocontrôle des produits exposés à la consommation et du registre du commerce, produits impropres à la consommation et non respect des prix réglementés. M. Merdas a également indiqué que 60 échantillons de produits de large consommation ont été prélevés durant la même période pour des analyses microbiologiques, soulignant que 124 proposition de fermeture administrative de locaux commerciaux, ont été établies à travers les 12 communes ciblant, notamment des boulangeries, des pâtisseries, des cafés, des fast-foods et des commerces d’alimentation générale.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,00	-0,96	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	5714	7 999 800,00
BIOPHARM	BIO	2 400,00	NC	0,00	-1,71	3,17	7,20	7,50	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 200,00	2200,00	0,00	-0,28	-3,16	11,57	5,68	76000	167 200 000,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,80	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,02	-7,63	2,03	-	0	0,00

AÏD EL-FITR

L’ANCA salue le respect du programme
de permanence par les professionnels

L’Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a salué, mardi, la large adhésion des commerçants et opérateurs économiques au programme de permanence pendant les deux premiers jours de l’Aïd El-Fitr, soulignant la continuité des différents services essentiels à travers les commerces inscrits sur les listes de permanence établies par les services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Dans un communiqué rendu public, l’ANCA a précisé que les commerçants concernés par la permanence, notamment ceux exerçant leurs activités dans les boulangeries, les fruits et lé-

gumes, l’alimentation générale, les viandes, ainsi que les cafés, restaurants et kiosques, ont veillé à assurer la continuité du service, permettant ainsi aux citoyens d’acquérir leurs besoins en toute facilité. Le respect du programme de permanence reflète la prise de conscience des commerçants quant à l’importance de la continuité du service public lors des occasions et fêtes, ajoute l’association qui a salué, à ce propos, le rôle positif de l’application numérique «Mourafik Com», lancée par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, qui a permis aux citoyens de localiser les commerces ouverts et a aidé les commerçants à attirer de nou-

veaux clients, précise le communiqué. Par ailleurs, de nombreux commerçants non-inscrits sur les listes de permanence ont pris l’initiative d’ouvrir leurs magasins, notamment ceux résidant à proximité de leurs lieux d’activité, illustrant ainsi un esprit de responsabilité et de solidarité. Le secteur du transport terrestre a également connu une activité intense, les services de taxis et de bus ayant renforcé leurs prestations afin d’assurer le déplacement des citoyens pendant l’Aïd, selon la même source. Dans ce sillage, l’ANCA a appelé tous les commerçants et opérateurs économiques à reprendre normalement leurs activités dès la fin du congé de l’Aïd.

SOLIDARITÉ NATIONALE

La ministre partage la joie de l’Aïd avec les enfants
malades du cancer et les personnes âgées à Oran

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji a partagé, mardi à Oran, la joie de l’Aïd avec les enfants malades du cancer, les enfants assistés et les personnes âgées, a-t-on constaté. A cette occasion, Mme Mouloudji a supervisé une cérémonie au cours de laquelle elle a partagé la joie de l’Aïd El-Fitr avec les résidents de l’établissement de l’enfance assistée et les pensionnaires de la Maison des personnes âgées de la ville d’Oran, ainsi qu’une vi-

site aux enfants et leurs mères au service d’oncologie pédiatrique de l’Etablissement spécialisé dans le traitement des cancers «Emir Abdelkader», sis dans la localité d’El- Hassi, au chef-lieu de la wilaya d’Oran. La célébration, organisée à l’occasion du deuxième jour de l’Aïd El-Fitr, a été marquée, par ailleurs, par des activités et des spectacles humoristiques et culturels pour les enfants, comprenant des morceaux de musique andalouse interprétés par l’artiste Rym Hakiki, indique-t-on. La ministre a également supervisé une

cérémonie lors de laquelle des cadeaux ont été remis aux enfants ainsi qu’aux personnes âgées. Dans une déclaration à la presse, Mme Mouloudji a indiqué: «nous sommes au deuxième jour de l’Aïd El-Fitr et il est important pour nous de rendre hommage à ses petits êtres innocents, nos chers parents, et il était nécessaire de rendre visite à nos enfants malades pour nous assurer de leur bien-être et leur montrer que nous sommes à leurs côtés, et que nous pensons à eux et à leur confort».

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة، التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 30 مارس 2025 الموافق لـ 30 رمضان 1446
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 30 Mars 2025 (30 Ramadan 1446)

Prix du détail ¹ DA / Kg		أسعار التجزئة ² دج / كـكـلـغـ			
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	
Produits		للمنتجات			
Légumes frais	Pomme de terre	103	117	89	البطاطا
	Tomate	97	110	84	الطماطم
	Oignon sec	63	70	56	البصل الجاف
	Ail sec	670	751	589	الثوم الجاف
	Carotte	89	108	71	الجزر
	Navet	104	115	93	لفت
	Choux fleur	104	114	94	قرنبيط
	Choux	96	107	85	الكرنب
	Courgette	139	153	124	الكوسية
	Haricot vert	412	446	378	الفاصولياء الخضراء
Laitue	103	116	89	الخس	
Fruits frais	Orange	100	130	70	البرتقال
	Citron	110	135	85	الليمون
	Pomme locale	509	629	390	التفاح المحلي
	Datte	533	661	405	التمر
	Banane	523	539	506	الموز
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1768	1905	1630	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	416	428	404	الدجاج
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	96	101	90	حليب البقر (لتر)

PRÈS DE 13.000 PROJETS D'INVESTISSEMENT ENREGISTRÉS À L'AAPI

Vers la création de plus de 316 000 emplois

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a enregistré, jusqu'au 1 mars courant, près de 13.000 projets déclarés, d'une valeur avoisinant les 5776 milliards (mds) Da, susceptibles de créer plus de 316000 emplois, a appris l'APS auprès de cette agence.

Par R E.

Durant la période allant du 1er novembre 2022 (date du début des activités de l'agence) jusqu'au 1 mars courant, le nombre de projets enregistrés au niveau des guichets uniques décentralisés et du guichet unique pour les grands projets et les investissements étrangers de l'agence s'élève à 12843 projets déclarés, d'une valeur totale dépassant 5.776 mds Da, pouvant créer plus de 316000 emplois, selon les engagements de leurs promoteurs. Ce bilan comprend 12608 projets enregistrés par des investisseurs locaux, d'une valeur de 4587 mds Da, susceptibles de créer plus de 288000 emplois, ainsi que 235 projets étrangers d'une valeur totale de 1189 mds Da, avec l'engagement de créer plus de 20000

emplois, selon l'AAPI, précisant que ces investissements étrangers se répartissent en 89 projets d'investissement étrangers directs et 146 projets en partenariat avec des étrangers. En ce qui concerne les secteurs les plus attractifs pour les investissements, l'industrie représente 37% de l'ensemble des projets enregistrés auprès de l'agence, suivi des transports avec 22,2 %, la construction et les travaux publics (22%), l'agriculture (7,2%), les services (4,6%), le tourisme (3%), ainsi que la santé (2,7%) et les mines (0,8%). S'agissant de la répartition des projets d'investissement par région, les données de l'AAPI indiquent que 51,3% d'entre eux (6595 projets) se trouvent dans le nord du pays, 27,5% dans les Hauts-Plateaux (3527 projets), tandis que 21,2% sont situés dans le sud du pays (2.721 projets).

Par ailleurs, le bilan de l'AAPI note que 99% du nombre total des projets d'investissement enregistrés durant la même période concernent le secteur privé, avec 12752 projets, tandis que 85 projets concernent le secteur public et 6 projets d'investissement conjoints. Quant à la structure de financement des projets, plus de 45% d'entre eux sont financés sur fonds propres (5799 projets), tandis qu'environ 55% (7044 projets) sont financés par des prêts bancaires, a fait savoir l'AAPI. Créée en 2022 dans le cadre de la nouvelle loi sur l'investissement, cette agence est chargée de recevoir et d'accompagner les projets d'investissement entrepris par des nationaux ou étrangers dans les diverses activités économiques de production de biens et de services.

27E SALON INTERNATIONAL DE LA SANTÉ

Prés de 200 exposants attendus à Oran

La 27e édition du Salon international de la santé «SIMEM» se tiendra du 9 au 12 avril 2025 au Centre des conventions d'Oran, sous le thème «Cap sur la santé connectée et l'avenir de la médecine», selon l'APS qui cite les organisateurs. Reconnu comme le plus grand salon dédié à la santé en Algérie et en Afrique du Nord, le SIMEM regroupera, dans cette nouvelle édition, près de 200 exposants représentant 600 firmes nationales et internatio-

nales de 38 pays, indique un communiqué de l'agence organisatrice «Evencia». Cet événement met en lumière les dernières innovations en matière de santé, de technologies médicales et de solutions pharmaceutiques, a-t-on fait savoir de même source. «Il s'agit d'une plateforme idéale pour les échanges, le réseautage et la découverte des dernières avancées», a-t-en encore souligné, ajoutant que l'événement sera marqué par un programme riche en

conférences, ateliers et tables rondes. Les Journées scientifiques du SIMEM (JSS), organisées en marge de l'exposition, offrent un éclairage sur les dernières avancées médicales et technologiques à travers des interventions d'experts dans diverses spécialités comme la néphrologie, la dialyse et la transplantation rénale, la radiologie et l'échographie, la médecine nucléaire, l'orthopédie et la réhabilitation, la pneumophtisiologie, la réanimation

et l'anesthésie, la e-santé et le génie biomédical. Un Talk & Show est également au programme, avec un espace d'échanges et de démonstrations dédié aux innovations du secteur. Le salon offre également l'opportunité de découvrir des innovations majeures, telles que les équipements médicaux ultra-modernes, le robot chirurgical de dernière génération, les solutions numériques pour la gestion des établissements de santé.

EPOQUE COLONIALE

Le liège algérien, une ressource pillée au profit des colons

Par R E.

Objet de convoitise dès les premières années de la colonisation française de l'Algérie, le liège algérien a subi, pendant 132 ans, la gestion hasardeuse de l'administration coloniale et la surexploitation effrénée. Jusqu'à épuisement des peuplements de cette ressource naturelle, les 400000 hectares de chêne-liège que la France coloniale s'est empressée de délimiter, ont été exploités, avec la montée mondiale de l'utilisation de cette ressource à l'époque. Selon une compilation de données de l'administration coloniale, basée sur des rapports et des écrits consacrés à la subéraie algérienne, la récolte de liège a connu une augmentation continue, sans respect du mode de rotation exigé et au détriment de la santé des arbres. La production algérienne représentait alors près des deux tiers de celle de la France, qui fournissait plus d'un quart de la production mondiale à la fin du 19eme siècle et au début du 20eme siècle. Ainsi, sous le prétexte d'une "foresterie rationnelle", l'administration coloniale a mis en œuvre un plan de mainmise sur les forêts, en particulier celles de chêne-liège, dont la rentabilité mondiale croissante était perçue comme une opportunité lucrative. Ce processus s'est accompagné de l'imposition de modes de gestion et de lois qui ont progressivement restreint l'accès à ces espaces pour les Algériens. Dès 1840, un régime de concessions avec redevance a été instauré pour les forêts de chênes lièges, cédées à des concessionnaires privés ma-

ajoritairement français et européens pour une durée initiale de 16 ans, prolongée à 40 ans, puis à 90 ans. En 1847, les premières récoltes de la subéraie algérienne sous l'occupation française ont atteint 447 quintaux de liège brut. L'administration coloniale a, entre-temps, promulgué des décrets en 1867 et 1870, favorisant encore les concessionnaires forestiers, en leur accordant la cession gratuite des sections de leurs concessions brûlées depuis 1863. De plus, un tiers des sections non brûlées leur était également attribué sans frais. Après 1865, le gouvernement impérial français de l'époque a consenti à l'aliénation facultative des forêts concédées, permettant ainsi la cession de 165000 hectares aux colons. Vingt ans après, parmi les 400000 hectares de forêts algériennes de chêne-liège, l'Etat colonial en détenait 275000 hectares. Et à partir de 1891, un mode de régie directe a été instauré pour les forêts domaniales, marquant le début de l'exploitation de 100000 hectares. En 1904, toutes les forêts domaniales exploitables, évaluées à 200000 hectares, étaient en production.

Avidité coloniale et dégradation du patrimoine liège

La politique de "foresterie rationnelle" a fait augmenter, entre 1900 et 1915, la surface productive de 200000 à 250000 hectares, avec un rendement moyen par hectare d'environ 60 kg. Le nombre total d'arbres exploités atteignait alors plus de 27 millions.

Faisant montre d'une avidité insatiable, l'administration coloniale a intensifié, après la Première Guerre mondiale, l'exploitation du liège pour compenser les pertes occasionnées par l'instabilité économique qui régnait en Europe, premier marché du liège algérien. Profitant pleinement de la conjoncture de l'époque, où les besoins en liège pour la fabrication de divers produits modernes ont considérablement augmenté, la production moyenne par arbre a ainsi grimpé de 5,5 kg à 10 kg. Le rebut a atteint une augmentation record de 800% et le liège de première qualité a atteint une production de près de 70000 qx. Entre 1931 et 1941, la production totale sur l'ensemble du territoire algérien dépassait 300000 qx de liège de reproduction et jusqu'à 100000 qx de liège mâle alors que l'année 1937 avait marqué un record jamais égalé avec la production de 553919 qx de liège. En 1930, après cent ans de colonisation de l'Algérie et d'exploitation irrationnelle du liège algérien, les constats d'administrateurs forestiers coloniaux relevaient "un épuisement des peuplements de chêne liège" qui avait entraîné une chute de la production entre 1930 et 1946, à environ 225000 qx. Autour du liège algérien, l'administration française avait encouragé l'émergence d'une industrie de transformation et des usines ont été ouvertes dans plusieurs régions notamment à Alger, Béjaïa, Jijel et Collo (wilaya de Skikda). Le liège était alors transformé en diverses formes: bouchons, planches bouillies, disques, flotteurs pour filets de pêche, semelles en liège et granulés.

STABILISATION DES PRIX ET ABONDANCE SUR LE MARCHÉ L'ONILEV déploie son stock de pommes de terre

Par M. A.

Dans le cadre de ses efforts visant à réguler les prix et garantir une disponibilité constante des produits sur le marché, l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) a intensifié l'opération de libération de son stock stratégique de pommes de terre. Cette initiative, menée en collaboration avec des acteurs privés et la Société algérienne de régulation des produits agricoles, a pour objectif de contrer toute flambée des prix et d'assurer un approvisionnement suffisant sur l'ensemble du territoire. Selon un communiqué de l'ONILEV, cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts gouvernementaux pour préserver la sécurité alimentaire et éviter les fluctuations incontrôlées des prix. Elle intervient alors que le pays fait face à une hausse générale des prix des produits alimentaires, soulignant ainsi la nécessité d'un contrôle rigoureux des stocks et des circuits de distribution. Parallèlement, la hausse vertigineuse des prix dans le marché fruitier suscite une vive réaction de l'Organisation algérienne de protection des consommateurs. Son président, Mustapha Zebdi, a appelé à des sanctions sévères pour freiner la flambée des prix des pommes, dont le coût a doublé entre octobre et mars, malgré les efforts de régulation mis en place précédemment. Dans une déclaration relayée sur les réseaux sociaux, il a souligné que les mesures prises en octobre, qui avaient permis une baisse temporaire des prix à environ 300 dinars le kilogramme, n'ont pas suffi à stabiliser durablement le marché. « Actuellement, les prix atteignent des niveaux inégaux, mettant ainsi en péril le pouvoir d'achat des consommateurs et fragilisant l'équilibre du secteur agroalimentaire », a-t-il souligné. En pointant certaines pratiques de stockage et de distribution, Zebdi a insisté sur la responsabilité partagée des producteurs, des commerçants et des distributeurs dans cette situation. Parmi les solutions qu'il propose, il évoque : « l'ouverture temporaire du marché aux importations de fruits sans taxes douanières, une mesure susceptible de contraindre les grossistes et distributeurs à ajuster leurs prix, sous peine de voir la demande s'effondrer ». Cet appel résonne comme un avertissement aux spéculateurs et aux acteurs du marché, rappelant que l'État dispose d'outils de régulation plus stricts pour lutter contre les pratiques abusives. À terme, l'enjeu est de concilier le soutien aux producteurs agricoles avec la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, afin de garantir un marché plus équilibré et résilient face aux fluctuations

BLIDA

Lancement d’un programme d’aménagement de 58 km de pistes forestières

Un programme d'aménagement de 58 km de pistes forestières a été lancé dans la wilaya de Blida, en prévision de la campagne de lutte contre les incendies de forêt de 2025, a-t-on appris de la conservation forestière locale. Affecté d'une enveloppe de 68 millions de DA, ce programme sectoriel décentralisé, attendu à la réception avant juin prochain, profitera à six (6) communes de Blida, à savoir Souhane, Larbaâ, Bougara, Bouinane, Chiffa et Ain Romana, a indiqué à l'APS, le conservateur des forêts, Mohamed Mokadem. Il a aussi souligné l'affectation au profit de la wilaya d'un autre programme portant sur l'ouverture de 13 km de pistes forestières à travers trois communes, Ain Romana, Larbaâ et Souhane, en plus de l'aménagement de 19,5 km de pistes forestières dans les communes d'El-Affroun et Oued Djer (Ouest). Ce programme a été affecté d'une enveloppe de 38 millions DA déga-gée du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales. Les programmes d'aménagement et d'ouverture de pistes forestières ont un important rôle dans la facilitation des interventions en matière de lutte contre les incendies de forêts, tout en contribuant à inciter les citoyens à un retour à leur terre, pour y pratiquer différentes activités agricoles, selon les explications de M. Mokadem.

EL-OUED

Une récolte de plus de 120.000 qx d’arachides attendue cette saison

Une récolte de plus de 120.000 quintaux (qx) d'arachides est attendue dans la wilaya d'El-Oued au titre de l'actuelle saison agricole marquant une hausse de 12 % par rapport à la saison précédente, a-t-on appris mardi auprès de la Chambre locale d'agriculture. La superficie emblavée en arachides s'établira cette saison à 4.300 hectares (ha), en hausse de plus de 17 % comparativement aux 3.700 ha lors de la saison écoulée, a indiqué le président de la Chambre d'agriculture, Djelloul Othmani. Et d'ajouter que la culture d'arachides a connu une expansion remarquable dans la région de Souf, suite au succès de l'expérience pilote menée dans six communes (Hassi Khalifa, Trifaoui, Sidi Aoun, Magrane et Ourmas), qui se distinguent par leurs sols fertiles et leurs hautes capacités de production, permettant souvent d'atteindre un rendement moyen de 30 qx/ha. Leader national dans la production d'arachides, El-Oued enregistre une production annuelle dépassant les 100.000 qx, contribuant à plus de 90 % de la production nationale, selon les statistiques de l'an dernier, a-t-il poursuivi. Elle abrite le plus grand marché national d'arachides, notamment dans les communes de Hassi Khalifa, Guemar et Trifaoui, ce qui a encouragé l'extension des terres agricoles consacrées à cette culture, a-t-on indiqué.

MÉDÉA

Des piscines de proximité livrées «prochainement»

Un projet de réalisation de deux nouvelles piscines de proximité, localisées à Chellalet-El-Adhaoura et Ain-Boucif, connaît un rythme d'exécution "satisfaisant" et devrait être achevé et livré au secteur de la jeunesse et des sports "prochainement", a-t-on appris auprès du directeur du secteur.

Le chantier de réalisation de la piscine de proximité de Chellalet-El-Adhaoura, extrême est de la wilaya de Médéa, affiche un taux d'avancement de 90%. Elle devrait être réceptionnée à la fin du mois d'avril courant, a fait savoir le directeur de la Jeunesse et des Sports, Ali Chebata. Concernant le projet de la piscine de proximité implantée dans la commune d'Ain-Boucif, sud-est de Médéa, le directeur a fait état d'un taux d'avancement des travaux estimé à 50%, assurant que la structure devrait être livrée, au plus tard, au mois de juillet en vue de son exploita-



tion lors de la saison estivale 2025. Avec ces deux nouvelles structures, le nombre de piscines dont disposera le secteur de la jeunesse et des sports à Médéa sera porté à neuf (9), a-t-il indiqué. Sept piscines situées à Berrouaghia, Tablat, El-Omaria, Ouled-Antar, Ksar-El-Boukhari et Médéa sont actuellement opérationnelles et accueillent un nombre important de citoyens, aussi bien durant l'année ou à l'occasion de l'organisation du plan bleu annuel qui profite à des milliers d'enfants issus de toutes les communes, a souligné M. Chebata.

NÂAMA

Des projets de développement de plus de 600 millions DA au profit de la commune de Kasdir

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans différents secteurs au niveau de la commune de Kasdir (Nâama), dotés d'une enveloppe budgétaire dépassant 600 millions de dinars, a-t-on appris du chef de daïra de Kasdir, Sadek Mohamed. Ces projets comprennent, notamment, la réalisation d'un nouveau siège pour l'APC, qui sera mis en service "prochainement", a fait savoir la même source. Un édifice moderne, financé à

hauteur de plus de 100 millions de dinars, abritera divers services administratifs dont le service biométrique, ce qui contribuera à améliorer la qualité des prestations offertes aux citoyens, a-t-on souligné. Par ailleurs, les travaux de réalisation d'un centre de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux se poursuivent dans cette commune. Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à renforcer

les capacités de stockage des céréales. Les travaux avancent à un rythme soutenu et la réception de l'infrastructure est prévue avant la fin du premier semestre de l'année en cours. Les travaux de réalisation d'une polyclinique ont également été lancés récemment pour une enveloppe budgétaire de plus de 200 millions de dinars. Le délai de réalisation de cette infrastructure a été fixé à 12 mois, a indiqué le même respon-

sable. D'autre part, une nouvelle école primaire sera livrée au village de Abdelmoula relevant de la même commune, à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire. En outre, un budget de 70 millions DA a également été alloué pour la réalisation et l'équipement d'une piscine de proximité. La première phase des travaux concerne la réalisation du bassin, suivie de la construction d'autres installations et commodités, telles que les vestiaires et les douches.

OULED DJELLAL

158 exploitations agricoles raccordées au réseau d’électricité

Pas moins de 158 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau d'électricité, dans la wilaya d'Ouled Djellal "depuis le début de l'année en cours 2025 ", a-t-on appris mardi auprès du directeur local de distribution de l'électricité et du gaz. M. Hakem Chaféï a précisé, dans une déclaration à l'APS, que 11 opérations ont été concrétisées pour permettre le raccordement de ces 158 exploitations agricoles ré-

parties sur les communes d'Ouled Djellal, de Doucèn, de Besbès et de Chaïba à la faveur de la réalisation d'un réseau de 118 km de lignes de moyenne et basse tension et de 52 transformateurs pour une enveloppe financière de 650 millions DA. Selon la même source, ces opérations s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune visant le développement du secteur agricole

national et l'accompagnement des agriculteurs. Les opérations de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité sont poursuivies à travers la wilaya en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) pour atteindre les objectifs de développement du secteur et contribuer à l'autosuffisance alimentaire au regard des potentialités agricoles prometteuses de la wilaya.

TISSEMSILT

Les commerçants respectent le système de permanence de l’Aïd El-Fitr

Les commerçants, ainsi que les unités de production concernées ont respecté le programme de permanence mis en place pour les jours fériés de l'Aïd El-Fitr, lors du deuxième jour de célébration de cette fête religieuse dans la wilaya de Tissemsilt, a-t-on appris, mardi, de la direction du Commerce. Dans une déclaration à l'APS, la responsable principale à la direction, M. Fatiha Mekassi, a précisé que sa direction a mobilisé plus de 580 opérateurs écono-

miques pour assurer la permanence durant les jours de l'Aïd El-Fitr, dont des unités de production de farine et de lait pasteurisé, 47 boulangeries, 410 commerçants de détail en fruits et légumes et 121 commerçants dans d'autres services tels que les boucheries et la vulcanisation, entre autres. Elle a ajouté que la direction du commerce de la wilaya a mis en place tous ses moyens humains pour veiller au suivi du respect des permanences com-

merciales durant les jours de l'Aïd, avec la mobilisation de 19 équipes de contrôle composées de plus de 38 agents. La même source a précisé qu'une application électronique, «Mourafik-COM», a été lancée, permettant aux citoyens de la wilaya de connaître les magasins ouverts à proximité durant les journées de l'Aïd El-Fitr, garantissant ainsi l'accès facile aux services de base.

ÉTATS-UNIS

Avec Donald Trump, un retour vers l'âge d'or des «barons voleurs»

L'Europe doit adopter une stratégie militaire claire pour décourager les agresseurs potentiels. Ces dépenses seront un investissement.

Par Émile Vaizand

Le 2 avril, jour de l'annonce de nouveaux droits de douane par le président américain, sera-t-il vraiment le «jour de la libération» pour les États-Unis? On peut en douter. Et pour l'ensemble du monde, les années qui viennent devraient au contraire être des années de régression. Il y a longtemps que Donald «Ubu» Trump ne nous amuse plus. Avant même qu'il entre à la Maison-Blanche pour la première fois, on savait qu'il n'y avait rien à attendre de la part d'un homme qui se vantait d'attraper les femmes «par la chatte». On savait aussi qu'en matière de respect de la diversité et d'accueil des migrants, on pouvait tout redouter de la part d'un homme dont le père a eu des liens avec le Ku Klux Kan jamais vraiment éclaircis et au côté duquel il a eu à s'expliquer devant la justice fédérale pour discrimination raciale et refus de louer des appartements à des personnes noires dans les années 1970. Pourtant, nous avons tous été sidérés quand nous avons appris, vendredi 28 mars, que l'ambassade des États-Unis à Paris a envoyé une lettre à des entreprises françaises leur indiquant qu'elles ne pourraient plus participer à des appels d'offres de l'État fédéral si elles mettaient en œuvre des «programmes de promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, qui enfreignent les lois fédérales anti-discrimination applicables» aux États-Unis. On ne savait pas encore jusqu'où la nouvelle administration pouvait aller. L'ambassade américaine à Paris intime à des groupes tricolores de s'engager à cesser leur politique anti-discrimination s'ils veulent continuer à travailler avec le gouvernement. Bercy a réagi en assurant que «ces valeurs ne sont pas les nôtres».

Une référence historique pas totalement dorée

En fait, il est clair maintenant, plus encore que lors de son premier mandat, qu'«Ubu Trump» est un homme du passé et que le retour en arrière qu'il organise concerne tous les domaines, y compris l'économie. On pouvait s'en douter à la lecture de son slogan de campagne «Make America Great Again», qui annonçait le retour à un supposé âge d'or des États-Unis. Mais à quelle époque pouvait-il faire référence? Cela n'était pas très clair, cela l'est depuis son discours d'investiture du 20 janvier dernier au Capitole, à Washington D.C. Le «golden age» de la première phrase est une référence très claire au Gilded Age, l'âge d'or de la fin du XIXe siècle, durant les trois décennies qui ont suivi la guerre de Sécession (1861-1865). Pour ceux qui pouvaient avoir encore des doutes, plus loin dans son discours, après avoir annoncé que le golfe du Mexique serait désormais appelé «golfe d'Amérique», il a annoncé que le mont McKinley en Alaska, qui avait retrouvé en 2015 sous Barack Obama son nom d'origine Denali, en langage amérindien, reprendrait le nom du «grand président» William McKinley (1897-1901), qui avait rendu le pays «très riche grâce aux droits de douane et à son talent». Est-ce vraiment grâce aux droits de douane et au talent du président états-unien William McKinley, assassiné par un anarchiste en septembre 1901, six mois après sa deuxième in-

vestiture, que les États-Unis, ou du moins certains de ses citoyens furent riches, voire très riches, pendant ces années dorées de l'histoire du pays? Cela reste à démontrer. En tout cas, cette période, connue aussi comme celle des «barons voleurs», a laissé un souvenir mitigé dans l'histoire. Voici comment Daron Acemoglu et Simon Johnson, prix Nobel d'économie en 2024 (avec Simon Johnson), la décrivent dans leur ouvrage Pouvoir et Progrès – Technologie et prospérité, notre combat millénaire, publié en novembre 2024. «Des entreprises d'une taille sans précédent ont vu le jour à cette époque. Certaines entreprises employaient plus de cent mille personnes, soit bien plus que l'armée américaine de l'époque. Bien que les salaires réels aient augmenté à mesure que l'économie se développait, les inégalités sont montées en flèche et les conditions de travail étaient exécrables pour des millions de personnes qui ne bénéficiaient d'aucune protection contre leurs patrons économiquement et politiquement puissants.» Effectivement, cela fait rêver...

L'ère de l'argent roi

Ces «barons voleurs» et leurs entreprises s'appelaient Carnegie Steel Company (sidérurgie), Vanderbilt (industrie ferroviaire), DuPont (industrie chimique), International Harvester (constructeur d'engins agricoles et de construction), J.P. Morgan (banque et finance) et, pour le plus célèbre d'entre eux, John Davison Rockefeller, qui s'était fait une solide réputation pour ses coups tordus et la façon dont il avait réussi à mettre la main sur 90% du raffinage du pétrole et des oléoducs du pays. Aux États-Unis, l'argent et la politique ont toujours entretenu des rapports étroits, mais des records ont été enregistrés sous la coupe de William McKinley. Le 25e président des États-Unis devait notamment son élection en 1896 au soutien actif de l'homme d'affaires et sénateur Mark Hanna, dont on peut lire sur le site du Sénat états-unien qu'il était capable d'utiliser «tous les moyens» pour influencer le vote des grands électeurs. Rien ne peut mieux situer le personnage et son époque que cette citation de lui dont nous ne pouvons certifier l'exactitude, mais qui lui est fréquemment attribuée: «Il y a deux choses importantes en politique. La première est l'argent et je ne me souviens plus de la seconde.» Sans commentaire! Il n'est en tout cas guère surprenant que Donald Trump ait inscrit ces hommes au sommet de son panthéon, lui qui a placé douze milliardaires dans son administration, dont Elon Musk, qui a dépensé à lui seul plus de 270 millions de dollars pour le faire élire. Ce dernier ne doit pas regretter d'avoir dépensé 44 milliards de dollars pour racheter le réseau social Twitter (désormais X) en octobre 2022. Car il fallait des moyens de communication puissants pour inciter le peuple états-unien à porter au sommet de l'État fédéral une nouvelle fournée de «barons voleurs» alors qu'il est lui, dans son ensemble, à la peine depuis plusieurs décennies!

Les États-Unis «arnaqués» par l'UE? Une blague

Car il faut être clair: l'argument des droits de douane pour ramener de l'activité aux États-Unis et arrêter de se faire plumer par le reste du monde, Européens compris, ne repose sur rien. Comment expliquer que l'Union euro-

péenne (UE) qui aurait été créée dans le seul but d'«arnaquer» les États-Unis –d'après Donald Trump– aurait eu une croissance bien plus faible qu'eux et que l'écart s'est même accru au cours des dernières années? De 1990 à 2022, la croissance du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne a été de 17%, celle des États-Unis de près de 28%! Lequel des deux aurait à se plaindre d'un ordre économique mondial qui jouerait en sa défaveur? Au cours des dernières années, aucun des économistes états-uniens que nous avons interrogés n'a eu l'idée saugrenue de présenter les États-Unis comme une victime. Au début de la décennie 1980, il y a eu une période où le cours excessivement élevé du dollar posait des problèmes d'une telle ampleur que les grands argentiers du G5 (États-Unis, Japon, Allemagne de l'Ouest, France et Royaume-Uni) se sont réunis au Plaza, à New York, en septembre 1985, pour organiser son repli jusqu'en février 1987, lorsque les accords du Louvre ont mis un terme à ces interventions concertées. Mais, d'une façon générale, les États-Unis ont vécu avec des déficits commerciaux qui ne leur posaient pas de problème majeur. Les dollars ainsi dépensés pour financer ces déficits leur revenaient sous forme de souscription aux emprunts du Trésor ou d'achats d'actions des sociétés cotées à Wall Street. Quand on a la puissance économique, politique et militaire des États-Unis et une monnaie recherchée et utilisée dans le monde entier, on peut se permettre des écarts avec les règles de bonne gestion qui ne seraient pas tolérées de la part d'autres pays.

«La guerre commerciale la plus stupide de l'histoire»

Ces déficits commerciaux ont-ils affaibli les États-Unis et y ont-ils créé des problèmes d'emplois? Évidemment, non. Comme tous les pays industrialisés, les États-Unis ont eu à faire face à de sérieux problèmes de reconversion dans les zones où des industries anciennes ont supprimé des milliers d'emplois du fait de la concurrence internationale et des gains de productivité. Mais globalement, ils ont réussi à garder des taux de chômage qui feraient rêver dans beaucoup de pays européens. Alors que Donald Trump déclenche les hostilités sur le front des droits de douane, le taux de chômage s'est élevé à 4% en janvier 2025 et 4,1% en février aux États-Unis, selon le Bureau des statistiques du travail (Bureau of Labor Statistics), contre 5,8% en janvier 2025 dans l'Union européenne (6,2% pour la seule zone euro, 7,3% pour la France). On pourrait même affirmer au contraire que la majorité des pays du monde, des plus riches aux plus pauvres, auraient au moins une bonne raison de se plaindre du comportement des États-Unis. En attirant l'élite intellectuelle mondiale dans leurs universités et leurs laboratoires de recherche, ces derniers n'ont-ils pas assuré leur domination technologique et leur prospérité aux dépens de ces pays qui n'ont pas su ou pas pu retenir leurs cerveaux? Dans ces conditions, est-il vraiment justifié et intelligent de déclarer une guerre commerciale à l'UE? La réponse est évidente. On pourrait ajouter qu'il n'est pas plus malin d'en déclarer une au Mexique et au Canada, qui forment avec les États-Unis une zone économique intégrée. Nos confrères du Wall Street Journal ont de bonnes raisons de dire qu'il

s'agit en fait de «la guerre commerciale la plus stupide de l'histoire».

Qui profitera du «jour de la libération»?

Le mécontentement qui a poussé les électeurs états-uniens vers Donald Trump est-il pour autant totalement injustifié? Certainement pas. Ainsi que le rappellent les prix Nobel d'économie Daron Acemoglu et Simon Johnson, les salaires réels médians (calculés en tenant compte de la hausse des prix, avec une moitié des salariés qui a un salaire horaire plus élevé et l'autre moitié un salaire plus bas) ont augmenté de plus de 2,5% par an entre 1949 et 1973. Puis ils ont ensuite pratiquement cessé de croître, alors même que la productivité moyenne des travailleurs continuait d'augmenter. Et pour certains, l'évolution est encore plus défavorable: les hommes seulement titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins ont vu leur salaire baisser d'environ 0,45% en moyenne chaque année entre 1980 et 2018. À l'opposé, la part des 1% de ménages les plus riches dans le revenu national est passée d'environ 10% en 1980 à 19% en 2019. Résultat, 90% des enfants nés en 1940 gagnaient à l'âge adulte plus que leurs parents en termes corrigés de l'inflation; pour ceux nés en 1984, ce pourcentage est tombé à 50%. Le désir d'un changement de politique est compréhensible. Toute la question est de savoir si c'est en confiant le pouvoir à «Ubu Trump» et ses copains de golf qu'une politique économique et sociale allant dans le sens d'une prospérité mieux partagée a des chances d'être mise en place. Ceux qui croient que le «jour de la libération» est arrivé risquent de déchanter très vite.

Un retour en arrière brutal

À l'échelle du monde, en tout cas, le résultat est déjà là: l'insécurité gagne partout, que l'on se place du point de vue de la politique internationale ou de l'économie. Le plus dramatique est peut-être le sujet dont on parle le moins, parce qu'il ne nous concerne pas directement pour l'instant. Mais les coupes sauvages dans le budget de l'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid), en attendant son complet démantèlement, risquent d'avoir des effets catastrophiques sur la situation sociale et sanitaire des pays pauvres, notamment en Afrique. Donald Trump et Elon Musk feraient bien d'y réfléchir: ce n'est pas avec des droits de douane qu'on arrête la propagation des virus. Sur ce plan, le danger est que l'on revienne des décennies en arrière. Le retour en arrière risque d'être également très brutal en ce qui concerne la lutte contre le changement climatique et le recul de la biodiversité, sujets que l'on a décidé de faire disparaître de l'ordre du jour à Washington. En Europe, on voit que pour faire face à la nouvelle donne en matière commerciale et maintenir l'activité, on est prêt à lâcher du lest sur l'environnement. Ce qui serait une grave erreur, y compris sur un plan strictement économique. L'UE aurait tout intérêt à diminuer rapidement sa dépendance aux énergies fossiles face aux États-Unis et à la Russie et à faire émerger au plus vite des activités plus respectueuses de l'environnement et promises à un bel avenir.

Source: Slate.fr
1er avril 2025

EGYPTE

91 milliards \$ approuvés pour le budget 2025/2026

L'Egypte fait face à des difficultés économiques exacerbées par une dette publique croissante et une pénurie de devises étrangères. Pour 2025/2026, le gouvernement compte réduire la dette publique à 82,9%. Le gouvernement a approuvé, le mercredi 26 mars 2025, le projet de budget pour 2025/2026, qui s'élève à 4600 milliards de livres égyptiennes (91 milliards \$), apprend-on de la présidence du Conseil des ministres. Ce budget représente une hausse de 18% par rapport à celui de l'année précédente. Ce nouveau budget ambitionne de réaliser un excédent primaire de 795 milliards de livres égyptiennes, soit 4% du PIB, et de réduire la dette publique à 82,9%, tout en respectant les obligations constitutionnelles en matière de dépenses pour les secteurs sociaux. « Nous nous sommes efforcés de mettre en œuvre les directives présidentielles visant à augmenter les dépenses dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection sociale, et soutenir les secteurs de la production et de l'exportation », a déclaré le ministre des Finances, Ahmed Kouchouk. Quant aux recettes prévues, elles devraient atteindre 3100 milliards de livres égyptiennes, enregistrant une hausse de 19%. Rappelons que les attaques des rebelles Houthis du Yémen contre les navires en mer Rouge et dans le golfe d'Aden ont réduit les revenus en dollars du canal de Suez de 60%. A cela s'ajoutent une inflation élevée, une dette publique croissante et une pénurie de devises étrangères. En 2024/2025, le niveau de la dette publique était de 86,8%, selon le Fonds monétaire international (FMI). L'Egypte met actuellement en œuvre des programmes de réformes économiques et climatiques, pilotés par le FMI, pour un montant initial de 8 milliards \$. Ce programme vise à préserver la stabilité macroéconomique, à rétablir les marges de manœuvre et à favoriser une croissance inclusive tirée par le secteur privé. Notons que les perspectives économiques à court terme de l'Egypte restent positives, selon la Banque mondiale. L'activité économique devrait se redresser progressivement, passant de 2,5% en 2023/2024 à 3,5% en 2024/2025, puis à 4,2 % en 2025/2026.

FORUM ÉCONOMIQUE TUNISO-SUÉDOIS

Une délégation de 13 acteurs économiques tunisiens participera

Une délégation de 13 acteurs économiques tunisiens participent le 2 avril 2025 au Forum économique tuniso-suédois qui se tiendra au siège du ministère des affaires étrangères de la Suède avec la participation de 50 acteurs économiques suédois.

Le directeur exécutif auprès de la Confédération des Entreprises Citoyennes de Tunisie- Connect – International, Bilel Ben Hamida a indiqué, dimanche dans une déclaration à l'agence TAP, que ce Forum est organisé dans le cadre de la visite du ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger Mohamed Ali Nafti, le 1 et 2 avril 2025 en Suède accompagné d'une délégation ministérielle et économique et en coopération avec la Connect, l'ambassade de la Tunisie en Suède et l'ambassade du Suède en Tunisie. L'objectif du forum est de découvrir de nouvelles opportunités d'affaires et d'investissement pour les deux pays à travers des rencontres et des réunions B2B entre les entreprises tunisiennes et leurs homologues suédoises, en vue de trouver de nouvelles opportunités d'investissement

et de partenariats commerciaux dans les secteurs stratégiques notamment, le textile, le transport intelligent, les industries agroalimentaires, l'agriculture, les technologies de l'information et les énergies renouvelables, selon la même source. « Le programme de la visite comporte plusieurs activités à l'instar de la visite de plusieurs entreprises et usines suédoises en plus d'une manifestation de réseautages entre les plus importants acteurs économiques dans le secteur privé suédois en plus des séances de dégustation de produits tunisiens », a fait savoir Ben Hamida. Cette manifestation fait suite à la réussite du forum d'affaires Tunisie -pays nordiques tenu en novembre 2024 à Tunis. Le forum économique tuniso-Suédois est organisé conjointement par le « Business Sweden », la « Connect Suède » et la chambre de commerce tuniso-suédoise.

Il est à noter que les relations entre la Tunisie et la Suède remontent à environ 280 ans, depuis 1736, date de la signature de l'accord de paix et de commerce. Ces relations ont été renforcées avec l'établissement de relations diplomatiques officielles en 1959. La Suède, avec son économie développée et son environnement innovant, représente une opportunité stratégique pour la Tunisie, notamment dans les secteurs des technologies vertes, de la transition énergétique, de la digitalisation et de l'Industrie 4.0. La ville de Stockholm, pôle technologique majeur, offre un cadre propice aux échanges et aux partenariats. Un représentant de CONECT International a fait état d'un potentiel important de développement des exportations tunisiennes vers la Suède, notamment pour les produits tunisiens phares tels que les dattes et l'huile d'olive.

ARABIE SAOUDITE

Plus de 122 millions de fidèles ont visité les lieux saints de La Mecque et Médine pendant le Ramadhan

Les autorités saoudiennes ont annoncé que plus de 122 millions de musulmans ont visité les deux lieux saints de l'islam, la mosquée Al-Haram à La Mecque et la mosquée du Prophète à Médine, au cours du mois béni de Ramadan 1446 (mars-avril 2025). Selon un communiqué officiel publié dimanche par la Haute Autorité pour les affaires des deux Saintes Mosquées et relayé par l'agence de presse saoudienne (SPA), le nombre total de visiteurs et fidèles s'est élevé à 122 286 712 personnes durant le mois sacré. Ces chiffres traduisent une affluence massive et croissante vers les hauts lieux de

l'islam durant le mois du jeûne, considéré comme le plus spirituellement intense de l'année pour les musulmans du monde entier.

Des technologies de pointes pour générer l'afflux

Pour suivre avec précision les flux de visiteurs, la Haute Autorité saoudienne utilise désormais une technologie de comptage intelligente, reposant sur des capteurs installés aux principales entrées de la mosquée Al-Haram. Ces capteurs permettent de calculer en temps réel le nombre de personnes présentes dans les lieux, d'évaluer les flux de circulation, et d'optimiser la

gestion des espaces. Cette approche technologique vise à améliorer la performance opérationnelle des services offerts aux pèlerins et fidèles, notamment en matière de sécurité, d'accès, de fluidité et de confort, tout en facilitant la coordination avec les autres institutions impliquées dans la gestion du pèlerinage.

Une gestion exemplaire des foules à grande échelle

L'Arabie saoudite déploie chaque année des moyens considérables pour encadrer les flux de millions de visiteurs. En prévision de la saison du Hajj 1446, ces statistiques constituent un indica-

teur majeur pour affiner les préparatifs logistiques, sanitaires et sécuritaires à venir. La réussite de cette gestion en période de forte affluence, comme celle du Ramadan, confirme la capacité du Royaume à accueillir des dizaines de millions de fidèles dans des conditions maîtrisées, tout en s'appuyant sur l'innovation technologique pour moderniser les services religieux. Ce bilan impressionnant reflète à la fois l'attachement spirituel des musulmans aux deux lieux saints et la montée en puissance des infrastructures saoudiennes dans l'organisation d'événements religieux de grande ampleur.

MAURITANIE

L'élevage face à son destin

L'élevage constitue l'un des piliers de l'économie mauritanienne. Avec un cheptel estimé à 29 millions de têtes soit près de sept fois la population humaine du pays il représente bien plus qu'un simple secteur agricole. En Mauritanie, l'élevage contribue à environ 15 % du PIB et constitue la principale source de revenu pour plus de 60 % des ménages ruraux. Il alimente non seulement les marchés locaux, mais il est aussi un vecteur clé du commerce transfrontalier, notamment avec le Mali et le Sénégal.

Cependant, malgré cette place centrale, il reste dominé par des modes de production extensifs, une faible intégration dans les circuits modernes et une vulnérabilité croissante face aux chocs climatiques et économiques.

Un secteur sous pression : entre opportunités et menaces

Le paradoxe de l'élevage mauritanien est frappant : d'un côté, un cheptel considérable, un savoir-faire ancestral et une demande intérieure et régionale en pleine expansion ; de l'autre, une

gestion archaïque, une faible productivité et une incapacité à répondre aux standards modernes. Plusieurs défis majeurs entravent la performance du secteur. La sécheresse récurrente et la raréfaction des pâturages compromettent la viabilité des troupeaux. L'érosion des terres et la pression croissante sur les ressources hydriques fragilisent les modes de production traditionnels. En l'absence d'une filière structurée, l'industrie de la viande et des produits laitiers peine à se développer, obligeant la Mauritanie à importer des

produits qu'elle pourrait produire en abondance. Un autre défi réside dans la valorisation des produits d'origine animale. La filière laitière, par exemple, reste embryonnaire alors qu'elle pourrait réduire considérablement la dépendance du pays aux importations de lait en poudre. De même, la viande mauritanienne, pourtant réputée pour sa qualité, peine à s'exporter en raison du manque d'infrastructures adaptées et de l'absence de certification sanitaire conformes aux normes internationales.

BÉNIN

La croissance économique a rebondi à 7,5% en 2024

Selon l'institut, la croissance économique du Bénin en 2024 repose sur le secteur tertiaire, qui apporte 3,6 points au PIB réel, tandis que les secteurs primaire et secondaire contribuent chacun à hauteur de 1,6 point.

La croissance économique du Bénin s'est établie à 7,5% en 2024 contre 6,4% en 2023. C'est ce qu'indique le bulletin des comptes nationaux trimestriels de l'Institut national de la statistique et de la démographie (Instad) publié le jeudi 27 mars 2025. D'après l'institut, cette progression repose sur une expansion notable des trois grands secteurs d'activité. Le secteur tertiaire, qui représente 47,5% du PIB réel, reste le « principal moteur de l'économie » avec une croissance de 7,5% contre 6,6% l'année précédente. Son dynamisme s'explique par la progression du commerce et la croissance des services publics. Le secteur secondaire a connu une croissance de 9,7% contre 7,3% en 2023. Cette performance est attribuable à l'expansion de l'agro-industrie et à l'accélération des grands chantiers de construction dans le pays. Quant au secteur primaire, sa croissance s'établit à 5,9% contre 5,1% en

2023. Elle est soutenue par l'agriculture, l'élevage, la chasse, la sylviculture et la pêche. « Dans sa volonté de faire du Bénin une économie prospère et attractive, le gouvernement poursuit ses efforts en faveur de la transformation structurelle du pays notamment la promotion de l'investissement privé. Des initiatives telles que la Zone Économique Spéciale de Glo-Djigbé (GDIZ) visent, à long terme, à réduire le déficit commercial et à renforcer la compétitivité économique nationale. Il convient de signaler un renforcement de l'opérationnalisation des industries présentes à la GDIZ en 2024 », note l'Instad. Il indique par ailleurs que les investissements à prix constants ont progressé de 10,5% en 2024, bien que leur croissance ait ralenti par rapport à la hausse de 15,7% en 2023. L'investissement privé reste un levier essentiel, contribuant à hauteur de 3,0% à la croissance du PIB réel.

En revanche, l'investissement public marque un recul avec une contribution de -0,2%. « Toutefois, en valeur courante, la part des investissements dans le PIB s'est établie à 35,1% en 2024, contre 34,5% en 2023, traduisant un maintien de l'effort d'investissement dans l'économie », lit-on. Malgré un environnement extérieur difficile, marqué par la dépréciation du naira nigérian et des relations tendues avec certains voisins, l'économie béninoise reste résiliente, selon la Banque mondiale. Pour 2025, le gouvernement table sur une croissance de 6,8%, supérieure à l'estimation initiale, avec une stabilisation attendue jusqu'en 2027. Cette progression repose sur la modernisation de l'agriculture, le dynamisme du secteur secondaire et la croissance du secteur tertiaire, portée par le Port autonome de Cotonou, la promotion touristique et le renforcement des échanges commerciaux avec le Nigeria.

OUGANDA

Umeme cède officiellement ses actifs à la société nationale d'électricité

Sur son site officiel, Umeme indique être le principal distributeur d'électricité en Ouganda, avec une part de marché estimée à 95%. Alors que la concession du marché a pris fin le lundi 31 mars, l'État a annoncé vouloir contracter un prêt de 118 millions \$ chez Stanbic Bank pour indemniser l'entreprise. À l'expiration de son contrat de concession du marché de distribution d'électricité en Ouganda qui a pris fin le lundi 31 mars, l'entreprise privée Umeme a officiellement annoncé la cession de ses actifs à l'Uganda Electricity Distribution Company (UEDCL), le distributeur public. Ce dernier devrait ainsi, apprend-on, récupérer la gestion du réseau électrique national dès ce mardi 1er avril 2025. Umeme est présente en Ouganda depuis 2005, année où elle a signé l'accord de 20 ans avec l'État. En février, le gouvernement annonçait vouloir emprunter 190 millions USD chez la Stanbic Bank pour indemniser la société au terme du contrat. Ce montant, finalement révisé à 118 millions USD dans le cadre d'un audit publié la semaine dernière, devrait notamment servir à restituer à Umeme les investissements en capital effectués dans le réseau électrique et qu'elle n'a pas encore récupérés. La passation de services à l'UEDCL vient ainsi marquer la finalisation de cette procédure. Elle permet par la même occasion à cette dernière de se positionner comme principal distributeur électrique du pays, récupérant une part de marché de 95% alors contrôlée par Umeme. Il faut néanmoins souligner que le flou subsiste encore sur le processus d'indemnisation d'Umeme. Plus tôt cette semaine, Reuters annonçait en effet que la société a reçu les 118 millions USD retenus par le gouvernement comme compensation, mais que cette dernière réclame un total de 234 millions USD comme investissement non récupérés. La question devrait, apprend-on, faire l'objet de négociations entre les deux parties au cours des 30 prochains jours, la société prévoyant le cas échéant un recours auprès d'un « tribunal arbitral à Londres ».

KENYA

Le pays met en œuvre un projet de 50 millions \$ en soutien à l'agriculture

Au Kenya, le Bloc économique de la région du lac est la principale zone agricole du pays. Face aux défis climatiques persistants dans cette région, le gouvernement renforce sa coopération avec les partenaires internationaux pour améliorer la résilience de l'appareil productif. Au Kenya, le ministère des coopératives et des micro, petites et moyennes entreprises a donné le 28 mars dernier le coup d'envoi d'un nouveau projet visant à renforcer la production agricole du pays au cours des 6 prochaines

années. D'un coût total de 6,4 milliards de shillings (49,7 millions \$), ce projet baptisé « Transformation des moyens de subsistance grâce à des chaînes de valeur agricoles durables, résilientes au climat et à faible émission de carbone dans le Bloc économique de la région du lac », est principalement financé par le Fonds vert pour le climat (GCF) et d'autres partenaires internationaux tels que la FAO. Selon les autorités les interventions seront principalement axées sur le renforcement du soutien des gouvernements locaux à l'adapta-

tion et à l'atténuation du changement climatique, l'amélioration de l'accès à l'information et aux services agricoles intelligents ainsi que l'aménagement durable et la restauration des paysages agricoles dégradés au profit des agriculteurs. Cette initiative cible six chaînes de valeur agricoles, les produits laitiers, la volaille, le café, le thé, les arbres fruitiers et les légumes et devrait bénéficier directement à plus de 572 000 petits exploitants agricoles vulnérables à travers les 14 comtés qui forment le Bloc éco-

nomique de la région du lac, dont Kisumu, Siaya, Homa Bay, Migori, Kisii, Nyamira ou encore Kericho. D'après la FAO, la principale zone agricole du pays est aussi bien confrontée à des périodes de sécheresse qu'à des inondations extrêmes. « Tous les comtés du Bloc économique de la région des lacs (LREB) sont confrontés à une augmentation des périodes de sécheresse et des températures moyennes annuelles de surface. Toutefois, ce sont les épisodes de fortes pluies qui ont l'impact le plus

important sur les communautés, provoquant des inondations, des glissements de terrain, la propagation de maladies hydriques et des infestations de ravageurs », souligne l'organisation onusienne. Il convient de noter que dans la première économie d'Afrique de l'Est les épisodes d'inondations survenues en 2024 ont détruit près de 64 000 hectares de culture agricole, selon les données officielles. Rappelons qu'au Kenya, le secteur agricole contribue à hauteur de 21 % au PIB et emploie environ 32 % de la population active.

EN AFRIQUE

Les villes absorberont 80% de la croissance démographique d'ici 2050

Le rapport souligne que l'expansion de l'urbanisation sur le continent nécessite le renforcement de la planification, la mise en œuvre d'une gouvernance efficace et l'élaboration de stratégies de financement novatrices. Les agglomérations urbaines devraient absorber 80% de croissance démographique prévue en Afrique d'ici 2050, ce qui constitue à la fois un défi de taille et une opportunité unique de transformation sur le continent, souligne un rapport publié début mars par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Intitulé « Dynamiques de l'urbanisa-

tion africaine 2025 – Planifier l'expansion urbaine », le rapport précise que la population urbaine de l'Afrique devrait passer de 700 millions actuellement à 1,4 milliard d'habitants d'ici la moitié du siècle en cours, positionnant le continent au deuxième rang en termes de population urbaine mondiale, après l'Asie. Deux Africains sur trois vivront ainsi en milieu urbain. S'appuyant sur les projections d'Africapolis, une base de données spécialisée dans le suivi de l'urbanisation sur le continent, le rapport indique également que les villes africaines seront plus nombreuses et plus grandes à l'horizon 2050, avec 17 mégapoles de plus de 10 millions d'habitants et 159

de plus de 1 million d'habitants. Le nombre d'agglomérations de plus de 10 000 citoyens devrait passer de 9000 en 2020 à plus de 11 000 en 2050. De nombreuses villes absorberont aussi les agglomérations urbaines et rurales existantes qui les entourent. Les dix mégapoles les plus grandes d'Afrique fusionneront en moyenne avec 56 autres agglomérations chacune. En 2050, Nairobi devrait ainsi fusionner avec 446 agglomérations kényanes pour devenir la plus grande mégapole du continent avec 57,1 millions d'habitants, devant Le Caire (55,5 millions) et Lagos (36,9 millions). De fortes disparités entre les sous-ré-

gions du continent sont attendues en matière de transition urbaine. Avec un nombre de citoyens qui devrait atteindre 436 millions d'ici la moitié du siècle, l'Afrique de l'Ouest restera la région africaine à la plus forte population urbaine. La population urbaine devrait également croître à un rythme soutenu en Afrique de l'Est pour s'établir à 355 millions, mais c'est en Afrique centrale qu'elle sera la plus rapide (multipliée par 2,4 pour atteindre 199 millions), et la plus lente en Afrique du Nord et en Afrique australe avec un taux de croissance de respectivement 1,2 % et 2,1 %.

CAC40

La prudence domine avant les annonces de Trump

La Bourse de Paris recule de 0.4% ce matin, autour des 7845 points, pénalisée par Sanofi (-2.7%) ainsi que par les banques notamment avec BNP Paribas (-2,2%) et Société Générale (-2%).

Les investisseurs ont les yeux tournées de l'autre côté de l'Atlantique où Donald Trump doit s'exprimer dans la soirée afin de clarifier sa position au sujet des droits de douane qu'il compte mettre en place. Si l'homme d'affaires new-yorkais a promis que ce fameux 'Jour de la Libération' permettrait de mettre en place un 'système magique et simple', d'autres observateurs s'inquiètent de ses répercussions. Les éditorialistes de 'The Economist' prévenaient récemment que les mesures envisagées par l'administration américaine risquaient de faire plonger le commerce international dans le 'chaos' le plus complet. Le locataire de la Maison-Blanche pourrait présenter des mesures graduelles et ciblées, et non un nouveau plan universel comme le redoutaient initialement les analystes. Il n'empêche, les valeurs les plus exposées à l'international comme l'automobile, le luxe ou la pharmacie pourraient être pénalisées par ces annonces, jugent les analystes d'UBS. 'Nous estimons que celles-ci pourraient encore chuter de 10% si leurs prévisions de résultats venaient à être revues à la baisse',

estime la banque suisse. D'après les stratégies de Deutsche Bank, la mise en place de surtaxes douanières généralisées pourrait provoquer un choc 'énorme' avec des conséquences importantes pour l'économie mondiale. Selon leurs calculs, une politique protectionniste pénaliserait la croissance américaine, qu'ils envisagent autour de 2,3% cette année, de 100 à 120 points de pourcentage, avec une inflation qui repartira à la hausse. Concernant l'Europe, l'application d'un tarif de 20% sur tous les biens, en plus des tarifs automobiles de 25, % annoncés, pèserait sur la croissance du Vieux Continent de 0,3% à 0,6% cette année. Par ailleurs, il est probable que l'instauration de ces nouveaux droits de douane soient suivis par des mesures de représailles et de rétorsion de la part de la Chine, de l'Union européenne, ou du Canada, provoquant une nouvelle escalade dans la guerre commerciale. En attendant, les investisseurs devraient rester attentifs aux derniers développements économiques. La journée sera notamment marquée par la publication, aux Etats-Unis, des commandes

à l'industrie, de l'enquête ADP sur l'emploi privé et des stocks hebdomadaires de pétrole. Sur le compartiment obligataire, les US T-Bonds à 10 ans évoluent vers 4.16% (+1pt) tandis que les Bunds de même échéance sont à 2.67% (-1pt) et les OAT sont stables à 3.39%. Dans l'actualité des sociétés tricolores, Le-grand fait part de l'acquisition de Computer Room Solutions (CRS), un acteur australien de premier plan dans la conception, le développement, la fabrication et la mise en service d'infrastructures salle blanche des centres de données.

Crédit Agricole SA indique avoir été autorisé par la BCE à franchir le seuil de 10% du capital de Banco BPM et donc à détenir une participation allant jusqu'à 19,9%, conformément à sa stratégie en tant qu'investisseur de long terme et partenaire de Banco BPM. Enfin, Alstom annonce avoir obtenu un financement public de 2,4 millions d'euros pour le développement de la Plateforme d'Automatismes Intelligente et Innovante pour la Sécurité & la Digitalisation par Architecture Intégrée d'Exécution (projet nommé PAIISDAIX).

ITALIE

Le marché boursier de Milan en forte baisse

Sur la Piazza Affari, les indices sont en forte baisse en cette première séance de la semaine, la dernière du premier trimestre 2025. Les ventes sont nombreuses dans tous les secteurs après les dernières déclarations du président américain. Donald Trump a déclaré que les droits de douane réciproques - attendus mercredi - concerneront tous les pays et pas seulement un petit groupe de 10 à 15, comme l'avait prévu un de ses conseillers économiques il y a quelques jours. La Bourse de Tokyo a plongé, le Nikkei clôturant en baisse de 4 %, proche de son plus bas niveau en huit mois. Les contrats à terme sur les indices américains ont fortement chuté, laissant présager une nouvelle séance négative à Wall Street dans l'après-midi.

AUSTRALIE

La Banque centrale fait le choix du statu quo

La banque de réserve d'Australie (RBA) a décidé de laisser son taux directeur inchangé à 4,10 %, comme prévu, après avoir procédé à la première baisse de taux du cycle d'assouplissement lors de la réunion précédente en février. Si la banque centrale australienne a pris acte de la poursuite du ralentissement de l'inflation sous-jacente, elle préfère rester prudente jusqu'à ce qu'elle soit convaincue que ces progrès se poursuivront afin que l'inflation revienne durablement au point médian de la fourchette cible.

" L'incertitude concernant les perspectives à l'étranger reste également importante ", souligne la RBA. " Sur le plan des politiques macroéconomiques, les récentes annonces des États-Unis concernant les droits de douane ont un impact sur la confiance à l'échelle mondiale et cet impact sera probablement amplifié si la portée des droits de douane s'élargit ou si d'autres pays prennent des mesures de rétorsion ". Sur le marché des changes, le dollar australien gagne 0,18% à 0,6254 dollar américain.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA				
COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN				
Cours du : 28 Mars 2025				
Valeur : 01 Avril 2025				
BASE	DEVICES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.9264	133.9414
1	EUR	EURO	144.3325	144.3620
1	GBP	POUND STERLING	173.3451	173.4094
100	JPY	JAPANESE YEN	88.9817	89.0154
1	CNY	CHINESE YUAN	18.4401	18.4431
1	CHF	SWISS FRANC	151.7924	151.8266
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	93.4849	93.5280
1	DKK	DANISH KRONE	19.3432	19.3493
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.3475	13.3519
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.7445	12.7606
1	AED	UAE DIRHAM	36.4584	36.4695
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.7032	35.7091
1	KWD	KUWAITI DINAR	434.1212	434.4515
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.8268	43.2572
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.9048	13.9063
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.6182	27.7599
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3541	3.3645
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.6064	177.6064

BOURSE ZURICH

Le rouge toujours de mise, avant les droits de douane

La Bourse suisse restait dans la zone rouge mercredi à l'approche de la mi-journée. Fébriles, les investisseurs se concentreront évidemment sur l'annonce attendue vers 22h00 d'une nouvelle salve généralisée de droits de douane par le président américain Donald Trump, une journée célébrée par l'imprévisible locataire de la Maison Blanche comme "journée de la libération". Alors que le front des nouvelles macroéconomiques demeurait vierge, les investisseurs devraient être fixés après la clôture de Wall Street sur les intentions de Donald Trump en matière de droits de douane. Pour patienter, ils auront au préalable examiné le rapport mensuel sur les créations d'emplois dans le secteur privé en mars aux Etats-Unis, ainsi qu'un discours de la gouverneure de la Réserve fédérale (Fed) Adriana Kugler. L'annonce des tarifs douaniers "réciproques" américains "pourrait donner

une nouvelle orientation aux marchés mondiaux, mais il serait naïf de penser que cette journée marquera la fin des manigances tarifaires", anticipe l'analyste de Swissquote Bank Ipek Ozkardeskaya. Il est plus probable qu'elle marque le début d'une nouvelle phase d'incertitude et d'agitation, poursuit l'experte. "Le véritable risque ne réside pas seulement dans les tarifs douaniers eux-mêmes, mais dans la menace constante d'une escalade, de revirements et de représailles". Du côté de la Bourse suisse, le SMI avait quelque peu réduit ses pertes vers 10h45, après avoir entamé la séance sur un repli de 0,38%, notant à 12'610,07 points, soit un recul de 0,63%. L'indice phare avait touché un plus bas du jour peu après 10h00 à 12'571,24 points. Le SLI cédait quant à lui 0,78% à 2027,77 points et l'indicateur élargi SPI 0,66% à

16'800,51 points. Sur les trente valeurs constitutives du Swiss Leader Index (SLI), seules cinq gagnaient du terrain et 23 en perdaient, alors que Lindt et Kühne + Nagel faisaient du surplace. En haut de tableau, le poids lourd Nestlé (+0,4%) se montrait le plus solide, accompagné par les assureurs Swiss Life (+0,4%) et Swiss Re (+0,3%). La défensive Swisscom (+0,3% et l'horloger biennois Swatch Group (+0,03%) venaient compléter la poignée de gagnants. les deux autres plus grosses capitalisations du marché, les pharmas Roche (bon de jouissance -2,1%) et Novartis (-1,3%) tiraient clairement les indices vers le bas. Tout en bas de tableau, la lanterne rouge revenait au spécialiste encore genevois de la certification et de l'inspection SGS (-5,1% ou 4,56 francs suisses), le titre étant toutefois traité hors dividende de 3,20 francs suisses.

Le sous-traitant pharmaceutique bâlois Lonza (-2,5%) était aussi à la peine, tout comme le fabricant bâlois d'implants dentaires Straumann (-2,5%) et Sandoz Group (-0,9%), les banques JPMorgan et Barclays ayant réduit l'objectif de cours du titre du géant des traitements génériques et biosimilaires. Le géant genevois du luxe Richemont (-0,03%) échouait lui de peu dans le rouge. Schindler (-0,6%) a remporté au Canada un appel d'offres portant sur 20 ascenseurs et 40 escaliers mécaniques. Ces équipements sont destinés à huit stations du métro aérien de Vancouver. Le conglomérat d'électrotechnique ABB (-0,6%) a vendu à la Ville de Zurich un terrain constructible de quelque 25'500 m2 situé à Oerlikon, en périphérie de la Cité de Zwingli et à proximité de son siège social. L'opération générera un gain opéra-

tionnel avant impôts de l'ordre de 120 millions de francs suisses. Sur le marché élargi, la Banque cantonale de Genève (+0,4%) appellera fin avril ses actionnaires à valider un fractionnement de son action dans un rapport de un pour dix. Sans effet sur le volume de 360 millions de francs suisses de son capital-actions, l'opération doit faire passer la valeur nominale du titre de 50 à 5 francs suisses, avec pour objectif affiché de le rendre accessible à un plus grand nombre d'investisseurs. L'industriel alimentaire zurichois Orior (-3,4%) est tombé dans les chiffres rouges en 2024, malgré des recettes stables. Un correctif de valeur est notamment en cause. Aucun dividende ne sera proposé aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

ETATS UNIS

142.000 emploi perdus et 0,2% de PIB en moins

Pour les proches de Donald Trump, les taxes aux frontières permettent de renforcer l'industrie nationale en limitant la concurrence. Une hypothèse battue en brèche par de nombreux économistes et notamment par ceux proches des républicains de George W. Bush.

Soutiens à l'industrie locale pour les uns, stimulateurs de l'inflation et contraires aux principes mêmes de l'économie libérale pour les autres, les droits de douane sont revenus sur le devant de la scène avec le retour de Donald Trump à la Maison Blanche. Arme économique majeure pour le président américain, ces taxes sur les importations suscitent énormément de commentaires mais aussi des craintes quant à leur impact sur l'économie américaine et le commerce mondial. Outil historiquement mis à la disposition des Etats pour défendre le développement de leur économie, les droits de douane sont aussi considérés par la majorité des économistes comme un frein à la croissance et à l'innovation, en limitant la concurrence et créant des marchés protégés.

Hausses de prix compensées par les gains de salaires

Un avis que ne partage pas l'un de leurs principaux défenseurs, l'ancien représentant de la Maison Blanche au Commerce (USTR), Robert Lighthizer, qui a occupé le poste durant le premier mandat de Donald Trump, après avoir été

l'adjoint de l'USTR sous Ronald Reagan. Il est considéré comme le théoricien de la politique commerciale du président américain. Dans son ouvrage No Trade is Free ("Aucun échange n'est libre", non traduit), Robert Lighthizer justifie le recours aux droits de douane pour protéger l'industrie américaine et les emplois associés. Il estime qu'une industrie puissante est une condition essentielle à l'innovation, à la production de richesses et au maintien d'emplois offrant une rémunération plus élevée pour les personnes non diplômées que ne le permet le secteur des services. Pour lui, les hausses de prix potentielles sont largement compensées par les gains en salaires. L'actuel ministre des Finances, Scott Bessent, déclarait d'ailleurs début mars que "pouvoir acheter des produits à bas prix n'est pas l'essence du rêve américain".

Impact négatif sur les prix

L'efficacité des droits de douane dépend en réalité des objectifs politiques qui leur sont assignés. En la matière, ceux du président Trump ont varié jusqu'ici:

source de financement pour l'Etat fédéral, mesure protectionniste pour certains secteurs, rééquilibrage de la balance commerciale, sécurité nationale ou moyen de pression diplomatique pour obtenir des avancées dans des domaines non-économiques. De nombreux experts soulignent que la forme compte aussi: une mise en place progressive limite les effets négatifs alors qu'à l'inverse une approche désordonnée risque de les renforcer. De manière générale, l'impact sur les prix est le principal effet négatif envisagé: quand bien même elles décideraient de rogner leurs marges pour en atténuer les effets, les entreprises risquent, dans la majorité des cas, de faire subir la hausse provoquée par ces taxes aux consommateurs. La semaine dernière, un responsable de la Réserve fédérale (Fed), Alberto Musalem, a estimé qu'une augmentation moyenne des droits de douane américains de 10% pourrait gonfler l'indice d'inflation PCE de 1,2 point de pourcentage. Le PCE est l'indicateur privilégié par la Fed pour déterminer sa politique monétaire. Il était de 2,5% sur un an en janvier.

GRÈCE

L'État va dépenser 25 milliards d'euros pour réformer sa défense

Le premier ministre grec a annoncé qu'il s'agissait de la refonte des forces armées «la plus importante de l'histoire moderne» du pays. La Grèce,

pays membre de l'Otan, va consacrer 25 milliards d'euros pour la refonte de sa défense, «la plus importante» de son histoire moderne, a annoncé le premier ministre

grec Kyriakos Mitsotakis mercredi. «Dans un monde qui change avec des rythmes imprévisibles» et «dans un environnement international incertain», la Grèce dispose

de «25 milliards d'euros» pour procéder à la refonte des forces armées «la plus importante de l'histoire moderne» du pays, a-t-il indiqué devant le Parlement.

L'INFLATION DE LA ZONE EURO TOMBE À 2,2 %

La BCE va-t-elle baisser ses taux ?

L'inflation dans la zone euro a atteint en mars son plus bas niveau en quatre mois, à 2,2 %, mais la persistance de l'inflation divise les gouverneurs de la BCE avant la réunion du 17 avril. Les marchés estiment à 65 % les chances d'une réduction des taux d'intérêt. L'inflation dans la zone euro s'est ralentie plus que prévu en mars, entretenant les spéculations du marché selon lesquelles la Banque centrale européenne (BCE) pourrait continuer à réduire ses taux d'intérêt ce mois-ci. Cependant, bien que le chiffre global soit tombé à son plus bas niveau en quatre mois, plusieurs dynamiques sous-jacentes et externes pourraient compliquer la décision de la BCE lors de sa

réunion du 17 avril. Selon l'estimation préliminaire d'Eurostat publiée mardi, les prix à la consommation dans la zone euro ont augmenté de 2,2 % en glissement annuel en mars, soit le taux le plus bas depuis novembre 2024 et juste en dessous de la prévision consensuelle de 2,3 %. L'inflation de base, qui exclut les prix volatils de l'énergie et de l'alimentation, est tombée à 2,4 % contre 2,6 % en février, soit un peu moins que les 2,5 % attendus. Pourtant, tous les signes n'indiquent pas un feu vert pour l'assouplissement monétaire. Alors que le rythme annuel de l'inflation s'est ralenti, les chiffres mensuels

ont révélé une autre histoire. L'inflation globale a augmenté de 0,6 % par rapport à février, ce qui représente la plus forte hausse mensuelle depuis près d'un an. L'inflation de base a également bondi de 0,8 % par rapport au mois précédent, soit le taux le plus élevé depuis mars 2024. Les pressions sur les prix restent élevées dans certains secteurs. Le coût des aliments, de l'alcool et du tabac a augmenté de 2,9 % en rythme annuel, contre 2,7 % en février. L'inflation des services - une mesure clé que la BCE surveille de près en raison de sa corrélation avec la croissance des salaires et la demande intérieure - a ralenti à 3,4 % sur une base annuelle, en baisse par rapport à 3,7 % en fé-

vrier. Bien que ce chiffre soit le plus bas depuis juin 2022, l'augmentation mensuelle de 0,4 % montre que les pressions sous-jacentes sont loin d'être modérées. Sur le plan géographique, l'inflation est restée inégale au sein de la zone monétaire. La France a enregistré le taux d'inflation annuel harmonisé le plus bas, à seulement 0,9 %, tandis que l'Estonie, la Croatie et la Slovaquie ont enregistré des taux de 4,3 %. Sur une base mensuelle, les prix à la consommation ont augmenté de 1,8 % en Grèce, de 1,7 % au Portugal et de 1,6 % en Italie. En revanche, la Belgique, l'Estonie et le Luxembourg ont enregistré des baisses de prix mensuelles.

FRANCE
Les prix de l'immobilier poursuivent leur remontée en Mars

La tendance est plutôt à la remontée des prix de l'immobilier depuis le début de l'année 2025, même si les tarifs n'augmentent pas partout. Depuis 2025, la courbe s'est inversée. Les prix de l'immobilier ont entamé une remontée après deux années de baisse. Et cette tendance à la hausse s'est globalement poursuivie au mois de mars, selon notre baromètre Bien'ici-BFM Business* (réalisé à partir des prix des annonces avant négociations). Sur les 29 villes de notre baromètre, 17 ont vu leurs prix progresser sur un mois en mars. "On voit que la tendance est plutôt à la reprise", explique Régis Sébille, responsable des analyses chez Bien'ici, un site de petites annonces. Au premier trimestre, il a observé une hausse des consultations (+17% du trafic par rapport au premier trimestre de 2024). "Il y a un effet budget, avec des taux d'intérêt qui ont baissé et qui peuvent même passer sous les 3% pour les bons dossiers, ça a permis de relancer les ventes", poursuit-il. Les prix remontent à Paris Dans le détail, les prix au m2 progressent ainsi de 1% à Dijon sur un mois, de 0,3% à Rennes, de 0,8% à Angers, de 0,9% à Toulouse, de 0,3% à Saint-Étienne. Dans la capitale, l'augmentation est de 0,2%. Mais c'est dans les villes un peu plus petites que les hausses sont les plus fortes ce mois-ci avec +5,9% à Calais, +5% à Colmar, +2,5% à Mulhouse et +2,4% à Dunkerque. À l'inverse, parmi les villes où les tarifs baissent, on retrouve Lyon (-0,8%), Grenoble (-0,5%) ou Nantes (-0,1%). "Ce sont les villes où les prix étaient très hauts jusqu'à septembre 2023 et qui amorcent des baisses très lentes, c'est un rééquilibrage qui se fait", analyse Régis Sébille. Côté location, les loyers continuent à progresser fortement avec des hausses observées ce mois-ci dans 20 des 29 villes analysées. Parmi les grandes villes, la plus forte augmentation est enregistrée à Rennes (+4,7%). Elle est suivie par Lille (+3,7%), Toulon (+3%), Rouen (+2,9%) et Grenoble (+2,5%).

POUR LE PDG DE NETFLIX

Les salles de cinéma sont mortes

Lors d'une récente interview, Ted Sarandos, PDG de Netflix a partagé son point de vue sur l'état actuel des salles de cinéma. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il n'est pas très optimiste.

Décidément, le patron de Netflix n'a pas la langue dans sa poche : alors que sa plateforme vient tout juste d'améliorer son expérience visuelle en intégrant le format HDR10+, il avait déjà, en mars dernier, taclé la stratégie d'Apple TV+. Cette semaine, il a vivement critiqué les salles obscures : d'après lui, ces dernières sont mourantes, et ce, pour de bonnes raisons. On vous explique.

Le succès des cinémas, c'est du passé ?

Pour Ted Sarandos, les salles de cinéma sont dans une véritable impasse. Interrogé vendredi dernier au Paley Center, le PDG de Netflix a partagé son point de vue sur la question : si les événements en direct ont su rebondir après le Covid, les cinémas, eux, ont vu leur fréquentation, déjà en berne depuis un certain temps, ralentir encore plus. Des indicateurs pour le moins inquiétants. « Broadway bat des records en ce moment » a expliqué Ted Sarandos lors de son interview. « Les événements sportifs, les concerts, tout ce que nous n'avons pas pu faire pendant la COVID, sont de retour et plus importants que jamais. Le box-office des salles de cinéma a chuté de 40 à 50 % par rapport à avant la COVID, et cette année, il est déjà en



baisse de 8 %, donc la tendance ne s'inverse pas. » Ne parvenant plus à mobiliser ses spectateurs, le cinéma vivrait donc ses dernières heures. Une nouvelle qui ne semble pas perturber Ted Sarandos, qui semble avoir d'autres projets en tête. Préparant le lancement prochain de

complexes physiques permettant de redécouvrir l'univers des films et séries Netflix, le PDG a, en effet, profité de cette interview pour passer un discret message aux créateurs de vidéos et les inviter à collaborer avec sa plateforme plutôt qu'avec YouTube : « (les réalisateurs de la) catégorie pro-am créent des

programmes vraiment intéressants et convaincants à regarder, et Youtube ne leur donne pas d'argent à l'avance pour les réaliser, donc ils font tout cela à leurs propres risques. » Les créateurs répondront-ils à cet appel ? L'avenir nous le dira.

Bill Gates est catégorique, à l'âge de l'IA les humains ne seront plus très utiles

Des prédictions qui font froid dans le dos. D'après Bill Gates, l'être humain devrait devenir de moins en moins utile dans de nombreux domaines, au fur et à mesure des progrès de l'intelligence artificielle (IA). Le milliardaire et philanthrope américain s'est exprimé en février dernier lors d'une interview accordée à Jimmy Fallon et disponible sur YouTube. Et il semble catégorique sur l'avènement de l'IA : à l'avenir, les humains ne seront plus nécessaires pour « la plupart des choses ».

« L'intelligence libre »

Pour étayer ses propos, Bill Gates a notamment cité des domaines où une grande expertise est essentielle, à l'instar de la médecine ou de l'enseignement. Car si pour l'heure, nous nous appuyons sur l'expertise de professeurs émérites dans ces derniers, viendra un temps où l'IA pourra les remplacer, prévient-il. « Au cours de la prochaine décennie, cela deviendra gratuit et banal - des conseils médicaux de qualité, des cours de soutien scolaire de qualité », assure le milliardaire.

Si certaines professions seront à l'abri, « nous ne voudrions pas regarder des ordinateurs jouer au base-ball », ironise-t-il, nous nous apprêtons à entrer dans l'ère de ce qu'il qualifie « l'intelligence libre ». Concrètement, cela suggère l'arrivée d'avancées rapides dans les technologies basées sur l'IA, accessibles et englobant presque tous les aspects de notre vie. Cela va de l'amélioration des médicaments et des diagnostics jusqu'aux tuteurs et assistants virtuels.

L'ère de l'IA agentique

Ces projections vont dans le sens de déclarations similaires de la part de l'entrepreneur en 2023. À l'époque, il annonçait la montée en puissance des agents d'IA, qui « seront capables d'aider dans pratiquement n'importe quelle activité et n'importe quel domaine de la vie ». Depuis quelques mois, la majorité des acteurs majeurs du secteur déploient de telles technologies, en mesure de réaliser plusieurs tâches consécutives de manière autonome. Des propos réitérés plus récemment, lorsqu'il a indiqué que l'ordinateur tel que nous le connaissons allait tout

bonnement disparaître. Les estimations de Bill Gates interviennent alors que de plus en plus de personnes s'interrogent sur l'avenir du monde professionnel au regard de l'émergence d'une technologie si puissante. Si certains experts assurent que l'IA permettra avant tout d'améliorer la productivité pour que les travailleurs humains se concentrent sur d'autres aspects de leur métier, il semble légitime de s'interroger sur le rôle réel qu'elle jouera dans la société. Quelles sont les meilleures IA pour générer vos contenus ? Comparatifs 2025

Brèves

Oracle perd un gros contrat RH avec le Pentagone

Sur fond de tensions de personnels et de réduction de coûts engagées par l'administration Trump, la direction américaine des armées a stoppé les frais liés à son SIRH Leidos. Dans le giron d'Oracle, cette solution a au fil du temps abouti à des dépassements budgétaires conséquents estimés à 280 M\$. Il était prévu une rallonge de 75 M\$ mais le Pentagone a donc décidé d'arrêter les frais. Le secrétaire à la défense, Pete Hegseth, l'a fait savoir en expliquant qu'"injecter plus d'argent dans le programme serait un gâchis." Oracle ne s'est pas exprimé sur le sujet révélé dans la presse ces derniers jours. Suite à cette décision, le ministère de la défense dispose de 60 jours pour présenter un autre plan de modernisation.

Bare Metal Pod d'OVH qualifié SecNumCloud 3.2

Annoncée en octobre dernier et débutée commercialement en décembre 2024, cette offre qui donne la possibilité de déployer des serveurs d'une capacité pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers de cœurs et des centaines de cartes GPU Nvidia au sein d'un Pod, était en attente de sa qualification SecNumCloud 3.2. C'est désormais chose faite : "Grâce à cette reconnaissance de l'Anssi, OVHcloud réaffirme son engagement auprès des acteurs publics et privés, en fournissant une réponse concrète à leur besoin d'autonomie stratégique", indique le fournisseur roubaisien. OVH en profite pour annoncer qu'il prévoit en mai 2025 de déposer une nouvelle demande pour qualifier également ses services Public Cloud. "L'objectif est de proposer, dès la fin 2025, des offres Public Cloud conformes à SecNumCloud. Chaque nouveau produit sera qualifié en

parallèle, au fur et à mesure de sa sortie", précise la société.

In-Q-Tel investit dans Cerabyte

La start-up d'origine allemande proposant une solution innovante de stockage à long terme reposant sur des supports de verre et céramique d'une durée de vie d'une centaine d'années peut compter sur un soutien financier de poids. Après Pure Storage l'été dernier, c'est au tour d'In-Q-Tel d'investir dans la jeune pousse. Fondée en 1999 par la CIA, cette société de capital-investissement à but non lucratif a en effet été séduite par Cerabyte. "Ce partenariat stratégique s'inscrit dans le cadre de notre mission, qui consiste à fournir des technologies de pointe répondant aux besoins de la communauté de la sécurité nationale", a expliqué Greg Shipley, directeur général d'IQT Munich. Le montant des fonds investis n'a pas été précisé.

BMW 220 GRAN COUPÉ (2025)

Gran Coupé pour grand public

Après l'avoir découverte en version M235 xDrive, la 220 Gran Coupé mue par le petit 3-cylindres micro-hybridé s'adresse à un public plus large.



Nous vous avons déjà tout dit de la nouvelle ligne de la seconde génération de la 2 Gran Coupé, et notamment qu'elle gagne en élégance, plus classe que la première génération. On aime ou pas – les mauvaises langues parlent de Gran coupé du pauvre – , en tout cas ce type de carrosserie a l'avantage de proposer de la distinction dans le segment des compactes. D'autant qu'elle est disponible avec des moteurs de petite cylindrée, ce qui la rend accessible à un plus grand nombre et tout à fait utilisable au quotidien. La carrosserie Gran Coupé en format compact est devenue une spécialité de BMW et de Mercedes. Or Munich a du boulot, car la CLA bénéficie, pour l'instant, d'une plus large fan base. Par rapport à la M235 xDrive déjà essayée sur ce site, pas de grandes différences stylistiques à signaler, cette bête-mécanique 220 GC conserve cette personnalité de berline sportive distinguée. L'offre moteur est relativement large. Pas de moteur électrique, mais des essence et Diesel micro-hybridés. Dans le cas présent, le 220 réunit le 3-cylindres



de 1,5 litre et un petit moteur électrique pour un total de 170 ch. Pas une mécanique des grands frissons, mais un moteur vaillant, capable de faire passer la voiture de 0 à 100 km/h en 7,9 secondes (on rappelle que c'était le chrono d'une bonne GTi dans les années 90). En pointe, elle file carrément à 230 chrono, ce qui ravira surtout les clients allemands.

Le moteur deux-vingt est couplé à la boîte automatique Steptronic à 7 rapports, une transmission agréable en accélérations, souple en mode confort et plutôt alerte en mode Sport. Seule ombre au tableau, un un agaçant temps de réponse lorsque, à l'arrêt, on souhaite redémarrer en trombe, par exemple pour s'engager dans un rond-point très fréquenté.

BMW destine sa Série 2 Gran Coupé aux jeunes souhaitant s'offrir leur première Bête-mécanique. On leur souhaite d'avoir déjà un bon boulot, car la belle n'est pas donnée. 40.300 € en prix de base pour notre 220. Avec les kits M Sport pour l'aspect plus sportif, on file déjà vers les 46-47.000€. Et avec toutes les options technologiques et de confort, notre exemplaire frôle les 60.000 € ! Une version d'entrée de gamme 216 Gran Coupé farcie du nécessaire peut rester sous les 40.000€. Certes, il faut vivre avec son époque... sans forcément être d'accord avec l'inflation du prix des voitures

Conduite

Nous avons utilisé cette 220 Gran Coupé comme un navetteur, c'est-à-dire avec principalement de l'autoroute, puis de la ville aux heures de pointe. Cette BMW se plie à cet usage avec brio, le 3-cylindres se montre doux et facile. Et silencieux à vitesse de croisière. Sobre, aussi, puisque notre moyenne générale s'est soldée à 6,6 l/100 km. Ce qui promet plus de 650 km d'autonomie avec les 49 litres du réservoir. De bon augure, car la 220 GC est une routière efficace. Pour briser l'ennui dans les embouteillages, la dernière évolution du système OS9 offre tout ce que l'on attend d'une connectivité moderne. Les excellents sièges avant (M Sport) ne fatiguent absolument pas. Cependant, la présence du châssis M-Sport et des jantes 19" sur notre exemplaire d'essai ne nous paraît pas indispensable. L'Architecture de la Série 2 (une traction) restant assez basique, c'est sans surprise que l'on peut parfois la trouver trop sèche sur les routes dégradées et/ou sur les revêtements granuleux. En échange, le châssis M-Sport ravit les amateurs de conduite plus engagée, mais attention, sans jamais transformer la 220 Gran Coupé en sportive pure. Grande efficacité, belle précision, c'est déjà pas mal. La grosse jante du volant M-Sport gomme un peu les sensations, mais c'est un détail

Verdict

On salue surtout BMW pour la diversité qu'apporte cette 2 Gran Coupé dans un paysage automobile farci de SUV et de berlines traditionnelles. La Série 1 étant elle-même devenue une sorte de « Golf de Munich », la carrosserie Gran Coupé de la 2 Gran Coupé assure une vraie distinction à la marque dans le segment des berlines compactes. Et cette seconde génération est plus sexy que la première. Avec ce moteur 220, elle jouit déjà d'une ressource efficace et d'un bilan performances-sobriété alléchant. Reste à mettre le prix qui, on s'y attendait, n'en fait toujours pas une bonne affaire.

Mots fléchés

[illegible]

PÉTROLE

Le Brent à plus de 74,4 dollars

Les cours du pétrole pataugeaient mercredi, à quelques heures d'une possible annonce par les Etats-Unis d'une nouvelle salve de droits de douane. Le marché du pétrole devrait se montrer "attentiste" jusqu'à ce que les plans tarifaires du président américain, Donald Trump, soient plus clairs, selon des analystes Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin, perdait à peine 0,11% à 74,41 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mai, reculait tout juste de 0,08% à 71,14 dollars.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco



Jeudi 3 avril 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>

MDN

Destruction d'un drone armé de reconnaissance ayant pénétré l'espace aérien national

Un drone armé de reconnaissance a été détecté et détruit, dans la nuit de lundi à mardi, après avoir pénétré l'espace aérien national sur une distance de 2 kilomètres à proximité de la ville frontalière de Tin-Zaouatine (6e Région militaire), indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre des efforts consentis pour préserver nos frontières nationales, une unité relevant de Défense aérienne du territoire en 6ème Région militaire, a réussi, la soirée d'hier, le 1er avril 2025, vers minuit, la détection et la destruction d'un drone de reconnaissance armé, à proximité de la ville frontalière de Tin-Zaouatine en 6e Région militaire, après avoir pénétré l'espace aérien national sur une distance de deux (2) kilomètres", précise la même source. "Cette opération de qualité confirme, une nouvelle fois, la grande vigilance et la disponibilité permanente des unités de l'Armée nationale populaire de préserver nos frontières terrestres, aériennes et navales, de toute menace qui porte atteinte à la souveraineté nationale", ajoute le communiqué.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ S'ENTRETIENT À BERLIN AVEC LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA LIGUE ARABE

La coopération sanitaire au menu

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est entretenu, mercredi à Berlin (Allemagne), avec la vice-présidente de la Ligue arabe, Mme Haïfa Abu Ghazaleh sur les questions liées à la coopération sanitaire entre les pays arabes et les conditions difficiles que vit le peuple palestinien à Ghaza, indique un communiqué du ministère. Chargés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, et le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laïd Rebiga, participent au 3e Sommet mondial sur le handicap, qui se tient à Berlin (Allemagne) à partir de ce mercredi. Lors de ce sommet, dont les travaux s'étaleront sur trois jours, le ministre de la Santé tiendra des rencontres avec les représentants des pays participants, notamment africains et arabes, où "il sera question des mécanismes modernes et des dispositions juridiques permettant aux personnes à besoins spécifiques de jouir et de bénéficier de tous les droits et facilités, à la lumière des législations mondiales et des textes juridiques et réglementaires en vigueur en Algérie, notamment suite à la promulgation de la loi 25-01, qui garantit la promotion et le renforcement des droits de cette catégorie de la société, précise la même source.

AÏD EL-FITR

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha préside la cérémonie de présentation des vœux

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a présidé, mercredi, la cérémonie de présentation des vœux à l'occasion de l'Aïd el-Fitr, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'ANP, a présidé ce matin, le 2 avril 2025, au siège du ministère de la Défense nationale, la cérémonie de présentation des vœux à l'occasion de l'Aïd el-Fitr", a précisé la même source. Ont assisté à la cérémonie, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces, de la Gendarmerie nationale, de la Garde républicaine, le Commandant de

la 1ère Région militaire, les chefs des départements, le Contrôleur général de l'Armée, les directeurs et les chefs des services centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, ainsi que le directeur général des Douanes, le directeur général de la Sûreté nationale et le directeur général de la Protection civile, a noté le communiqué. A cette occasion, le Général d'Armée "a tenu à adresser ses vœux les plus sincères aux présents et, à travers eux, à leurs familles et à l'ensemble des personnels de l'ANP, ainsi qu'au peuple algérien". "A l'occasion de la célébration de l'Aïd el-Fitr de l'an 1446 du calendrier hégirien, il m'est agréable de vous adresser, et à travers vous à vos honorables familles et aimables proches, mes vœux les plus sincères et mes plus chaleureuses félicitations, priant Allah

Le Tout-Puissant de nous faire renouveler ces occasions religieuses dans la paix, la bénédiction et la prospérité, et qu'Il accorde à notre chère patrie davantage de développement et d'épanouissement dans un climat de sécurité et de stabilité", a-t-il indiqué. "Je tiens également à souligner, en cette occasion religieuse bénie, qu'autant je salue le rendement de nos cadres et de nos personnels au sein de toutes les composantes de nos Forces armées, et que j'estime chez chacun d'eux leur conscience élevée et leurs efforts constants afin de contribuer au développement de nos capacités de combat et opérationnelles, j'attends tout aussi bien d'eux d'œuvrer dans la perspective d'une amélioration continue de la qualité des performances afin d'atteindre les objectifs escomptés et les buts recherchés", a ajouté le Général d'Armée.

AUTOMOBILE

Les ventes mondiales de Tesla en baisse de 13% au 1er trimestre

Les ventes mondiales du constructeur automobile Tesla, spécialiste des véhicules électriques, ont baissé de 13% au premier trimestre. Sur les trois premiers mois de l'année, Tesla a remis 336.681 véhicules à leurs propriétaires contre 386.810 lors de la même période en 2024. Les analystes avaient tablé sur une fourchette de 355.000 à 360.000, rappelant que le marché pré-

voyait encore plus de 400.000 en début d'année. Le groupe ne publie pas de répartition géographique mais les données émanant d'autorités locales montrent un recul des ventes de Tesla depuis plusieurs mois dans de nombreux pays, en particulier en Europe de l'Ouest. Pour le seul mois de mars, elles ont chuté de 36,8% en France et de 63,9% en Suède. Elles sont tombées

de 56% au Danemark au premier trimestre. Les immatriculations de Tesla avaient été presque divisées par deux durant les mois de janvier et février dans l'Union européenne (UE), retombant à 19.046 véhicules et 1,1% de part de marché, selon les chiffres des constructeurs. Tesla est également à la peine en Chine, un marché crucial pour la marque.

CRAAG

Séisme de 3,1 à Mihoub, dans la wilaya de Médéa

Un tremblement de terre de magnitude 3,1 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré mercredi à 06h18 minutes dans la wilaya de Médéa, a annoncé le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG) de Bouzaréah. L'épicentre de la secousse tellurique a été localisé à 4 kms au nord de Mihoud, dans la wilaya de Médéa, précise t-on de même source.

BILAN OPÉRATIONNEL DE L'ANP

Reddition d'un terroriste et arrestation de 5 éléments de soutien aux groupes terroristes

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires à In Guezzam, et cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 27 mars au 1er avril en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 27 mars au 1er avril 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé +Hadj Osmane

Goumar+ s'est rendu aux autorités militaires d'In Guezzam en 6ème Région militaire, en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (05) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (23) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (06) quintaux et (80) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (4,513) kilogrammes de cocaïne et (214 929) comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamanrasset, Bordj Badji

Mokhtar, Adrar et Illizi, des détachements de l'ANP "ont arrêté (136) individus et saisi (26) véhicules, (148) groupes électrogènes, (54) marteaux piqueurs, (02) détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "(06) autres individus ont été arrêtés et (01) pistolet automatique, (03) fusils de chasse, (67 524) litres de carburants, ainsi que (28) quintaux de tabacs et (2,55) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations". Par ailleurs, "les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (78) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (145) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national".